



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

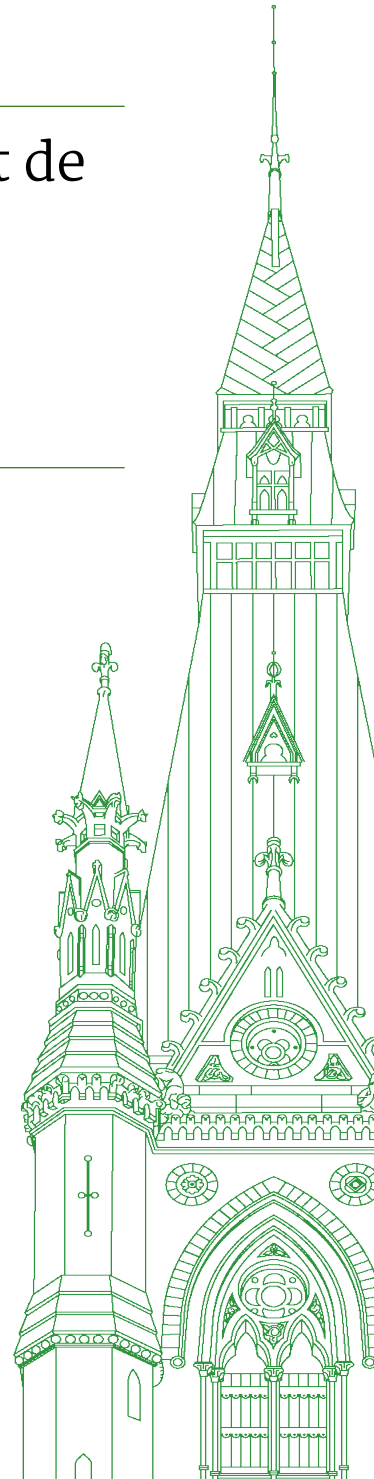
Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 023

Le jeudi 12 février 2026

Président : Michael Coteau



Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le jeudi 12 février 2026

• (1100)

[Traduction]

Le président (Michael Coteau (Scarborough—Woburn, Lib.)): La séance est ouverte. Bienvenue à la 23^e réunion du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes.

Conformément au Règlement, certains députés participent à la séance en personne, alors que d'autres y participent en ligne. Avant de poursuivre, je demanderais à tous les participants présents dans la salle de consulter les directives inscrites au verso des cartes posées sur la table. Ces mesures visent à prévenir les incidents liés à la rétroaction acoustique et à protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris nos interprètes. Vous remarquerez également un code QR sur la table, qui renvoie à une courte vidéo de sensibilisation.

Avant de commencer, j'ai deux ou trois observations à formuler.

Avant de prendre la parole, veuillez attendre que je vous donne officiellement la parole ou qu'un membre du Comité vous demande de répondre directement à la question.

Si vous utilisez l'application Zoom, vous pouvez sélectionner au bas de votre écran le canal qui vous convient pour l'interprétation.

De plus, je vous informe que toutes les observations doivent être adressées à la présidence.

Je demande aux députés présents dans la salle de bien vouloir lever la main s'ils souhaitent prendre la parole. Les députés qui utilisent l'application Zoom sont priés d'utiliser la fonction « Lever la main ». Le greffier et moi-même gérons la liste des intervenants aussi efficacement que nous le pouvons. Nous vous remercions à l'avance de votre patience à cet égard.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le mardi 27 janvier 2026, le Comité entame son étude sur l'objet de l'article 223 de la section 8 du projet de loi C-15, Loi n° 1 d'exécution du budget de 2025.

Je souhaite la bienvenue à nos témoins d'aujourd'hui.

Monsieur le ministre, je vous remercie de vous être joint à nous.

Monsieur le sous-ministre, je vous remercie infiniment de vous être joint à nous deux fois cette semaine et d'être ici aujourd'hui. Nous vous en sommes reconnaissants.

Monsieur le ministre, nous commencerons par vous accorder cinq minutes pour vous exprimer, puis nous passerons aux questions.

L'hon. Heath MacDonald (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire): Merci, monsieur le président. Je peux vous

dire que le sous-ministre était très enthousiaste à l'idée de revenir vous voir.

Tout d'abord, je pense que cette semaine a été difficile pour nous tous, pour la Chambre et pour bon nombre de nos collègues. Je tiens à offrir mes condoléances aux victimes de Tumbler Ridge et des autres endroits où des tragédies horribles et insensées se sont produites.

Monsieur le président, dans un contexte mondial marqué par de nombreux changements et bouleversements, notre gouvernement travaille d'arrache-pied pour relever ces défis. Le projet de loi C-15 met en œuvre des éléments importants du budget de 2025, et il est actuellement examiné par divers comités, dont le vôtre.

Je suis heureux d'être ici aujourd'hui pour discuter plus particulièrement de l'article 223 de la section 8, qui vise à modifier la Loi sur Financement agricole Canada. L'organisme Financement agricole Canada, est le principal prêteur agricole au Canada, et il sert plus de 100 000 clients partout au pays. Depuis plus de 65 ans, FAC fait preuve d'un engagement indéfectible envers ses clients et l'industrie, tant dans les bons moments que dans les moments difficiles. FAC est à l'écoute de ses clients et adapte continuellement ses produits et services à leurs besoins particuliers.

Aujourd'hui, FAC joue un rôle essentiel dans le soutien des agriculteurs, des transformateurs d'aliments et de l'ensemble de la chaîne de valeur agroalimentaire, contribuant ainsi à stimuler la croissance, l'innovation et la résilience dans l'un des plus grands secteurs économiques de notre pays.

Nous parlons d'un secteur qui génère des exportations de plus de 100 milliards de dollars, plus de 7 % de notre PIB et un emploi sur neuf dans notre pays. FAC est bien plus qu'un prêteur. L'organisme investit dans l'avenir de notre secteur agricole et alimentaire. Aujourd'hui, FAC continue d'évoluer et d'élaborer de nouveaux outils créatifs pour aider le secteur à continuer d'investir, de croître et de répondre aux besoins changeants de ses clients.

En fait, cette semaine, nous avons annoncé, en collaboration avec FAC, un nouvel investissement de 7 milliards de dollars dans l'agriculture et l'alimentation canadiennes d'ici 2030. Cela contribuera à stimuler l'innovation en matière de technologie agricole dans notre industrie agroalimentaire et nos sciences agricoles. FAC a également élargi ses services numériques, renforcé la gestion des risques et présenté de nouveaux outils de financement axés sur la viabilité.

En tant que membres du gouvernement, nous voulons contribuer à faire en sorte que FAC continue de disposer des outils et de la souplesse dont il a besoin pour poursuivre cet excellent travail.

Notre discussion d'aujourd'hui intervient à un moment où les agriculteurs et les transformateurs d'aliments canadiens font face à des changements, à une incertitude et à une instabilité sans précédent, qui découle d'une conjonction de pressions, dont des droits de douane injustifiés et d'autres perturbations commerciales, des sécheresses et des inondations extrêmes, des coûts de production élevés et des maladies animales et végétales, pour n'en citer que quelques-unes.

Nous voulons nous assurer que FAC peut continuer de répondre aux besoins changeants du secteur, de se conformer aux pratiques exemplaires, de relever les défis futurs et de saisir les occasions qui se présenteront à l'avenir. Voilà pourquoi notre gouvernement va de l'avant en prenant les mesures prévues dans la loi d'exécution du budget, afin de permettre que Financement agricole Canada fasse l'objet d'examen législatifs réguliers, conformément aux exigences qui s'appliquent actuellement à Exportation et développement Canada et à la Banque de développement du Canada.

Le processus sera inclusif afin de prendre en compte les différents points de vue exprimés dans ce secteur incroyablement diversifié. Nous dialoguerons avec les agriculteurs, les groupes industriels et tous les autres intervenants qui ont à cœur la réussite du secteur. En nous engageant à procéder à des examens législatifs réguliers, nous garantissons que FAC continue d'être en mesure de soutenir les agriculteurs et l'agroalimentaire pour les générations à venir.

Enfin, je sais qu'il y a eu beaucoup de discussions au sujet de la science et de la recherche, et j'aimerais vous informer que j'ai participé hier à une réunion de l'Institut canadien des politiques agroalimentaires, où nous avons eu une conversation productive et où j'ai pu réitérer l'engagement d'Agriculture Canada envers la science et la recherche.

Je vous remercie encore une fois de l'occasion qui m'est donnée de m'entretenir avec vous, et je me réjouis à l'avance de la discussion que nous aurons et de l'étude dont votre comité est saisi.

• (1105)

Le président: Je vous remercie, monsieur le ministre.

Nous allons commencer par donner la parole aux conservateurs pendant six minutes.

John Barlow (Foothills, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de votre présence, monsieur le ministre.

Lorsque les libéraux ont invoqué la Loi sur les mesures d'urgence, qui a été jugée inconstitutionnelle par les tribunaux, on nous a initialement indiqué que Financement agricole Canada ne communiquait pas de renseignements sur ses clients ou les agriculteurs qui auraient pu ou non participer à une manifestation pacifique ou la financer.

Après avoir approfondi nos recherches et présenté des demandes d'accès à l'information, nous avons découvert que FAC avait effectivement communiqué au gouvernement libéral une liste d'agriculteurs ou de clients susceptibles d'avoir participé à ce processus pacifique. Il est frustrant que l'on nous ait initialement fourni des renseignements erronés.

Y a-t-il quelque chose dans le projet de loi C-15 qui garantirait qu'en sa qualité de société d'État, FAC ne communiquerait pas de renseignements bancaires et comptables privés au gouvernement

s'il lui arrivait de nouveau de mener une répression anticonstitutionnelle contre les Canadiens?

L'hon. Heath MacDonald: À ma connaissance, je ne crois pas que la loi fasse allusion à cet enjeu.

C'est cependant un argument valable.

John Barlow: FAC a-t-il communiqué avec les agriculteurs dont les noms figuraient sur cette liste pour leur dire que leurs renseignements personnels avaient été transmis au gouvernement?

J'espère que des excuses seront présentées ou qu'on admettra que cela s'est produit et que cela ne se reproduira plus.

L'hon. Heath MacDonald: Je ne sais pas si cela a été fait, mais ce serait une bonne question à poser à FAC.

John Barlow: Merci, monsieur le ministre.

Vous avez effectivement soulevé la question de la recherche, mais vous venez d'annoncer la fermeture de sept centres de recherche agricole au Canada.

Votre sous-ministre a également déclaré que vous aviez haussé le financement du Fonds d'action à la ferme pour le climat de 300 millions de dollars supplémentaires, ce qui le porte à un total de 700 millions de dollars. Le budget de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada s'établit à 300 millions de dollars au total.

Lorsque la vérificatrice générale a procédé à l'audit du Fonds d'action à la ferme pour le climat, elle a fait remarquer qu'il n'y avait pas de « résultats mesurables » ni de stratégie pour atteindre les contributions prévues. Les résultats en matière de gestion étaient médiocres, « les cibles de rendement manqua[ient] dans le cadre des programmes d'atténuation des changements climatiques » et rien ne prouvait que des réductions des émissions ou des effets sur le climat avaient réellement eu lieu.

Monsieur le ministre, ne serait-il pas plus judicieux d'utiliser les ressources limitées dont dispose Agriculture et Agroalimentaire Canada pour financer des recherches concrètes sur le terrain qui donnent des résultats mesurables, comme des technologies de labour minimal et de nouvelles cultures fourragères qui permettent de réduire les émissions de méthane chez les bovins? Ne serait-ce pas une meilleure utilisation de vos fonds, plutôt que de gaspiller de l'argent dans un programme qui ne donne manifestement aucun résultat mesurable et qui ne fonctionne pas?

L'hon. Heath MacDonald: J'estime que le cadre stratégique national serait un excellent point de départ pour entamer cette discussion. Je crois que cette somme avait été annoncée avant tout cela.

Certains agriculteurs me disent que le programme fonctionne dans certaines régions, tandis que d'autres me disent que ce n'est pas le cas. Il serait peut-être judicieux de procéder à une meilleure analyse des résultats à mesure que nous avançons dans la mise en œuvre de certains des changements que nous apportons.

Je peux certainement aller de l'avant à cet égard afin de déterminer s'il y a des choses que nous devrions faire ou ne pas faire avec le FAFC.

• (1110)

John Barlow: Je vais céder le reste de mon temps de parole à mon collègue, mais avant de conclure, je suppose que cela montre la frustration... Vous réduisez considérablement le budget consacré à la recherche agricole au Canada, et il ne semble pas que vous ayez fait preuve de diligence raisonnable pour déterminer où cet argent devrait être dépensé et où il profiterait le plus aux contribuables canadiens.

De plus, vous avez dit aux agriculteurs canadiens que vous auriez dû examiner cette question, mais vous auriez dû le faire avant d'annoncer ces compressions dans la recherche agricole canadienne.

Je vais céder la parole à M. Epp.

Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Merci.

Monsieur le ministre, vous avez mentionné la participation de FAC au programme de 5 milliards de dollars. Le programme a été annoncé mardi, mais en réponse à la question « L'accès au capital est-il votre principal problème? », deux des membres du groupe d'experts de l'après-midi ont déclaré précisément: « Non, ce sont les marchés commerciaux et la réforme réglementaire ».

Notre comité vient de terminer un rapport sur la réforme réglementaire dans lequel vous avez déclaré, au sujet de l'ARLA et de l'ACIA, qu'il fallait intégrer une perspective économique dans leurs décisions. Ces deux organismes ont réagi en affirmant que leur mandat ne nécessitait aucun changement.

Lorsque l'ACIA prend la décision de suspendre les services d'inspection à destination, ce qui a des répercussions importantes en aval sur le commerce, la compétitivité et les prix des denrées alimentaires, n'est-ce pas là une façon d'exprimer qu'il ne faut pas appliquer une perspective économique à ses activités?

L'hon. Heath MacDonald: C'est une bonne question.

Je pense que toutes les personnes assises à la table ressentent parfois ma frustration à l'égard de ces entités.

Je peux vous dire que nous continuons de travailler à la résolution de ce problème et que nous aurons peut-être de plus amples renseignements à vous communiquer à ce sujet dans un avenir proche.

Dave Epp: Votre ministère a-t-il réalisé une analyse des répercussions économiques de cette décision, des coûts-avantages, y compris l'augmentation prévue des frais de débarquement pour les importations, les retards dans le règlement des différends, les majorations de prix par les exportateurs et le gaspillage d'aliments? Dans l'affirmative, pourriez-vous présenter cette analyse au Comité?

L'hon. Heath MacDonald: Non, mon ministère n'a pas procédé à cette analyse. Cela relève de la compétence de l'ACIA. Je peux cependant vous informer que nous continuerons de travailler dans ce dossier et d'exercer des pressions sur l'ACIA et l'ARLA à propos des enjeux qui, selon nous, ont une incidence majeure sur les agriculteurs et les éleveurs de notre pays.

Dave Epp: Êtes-vous conscient des conséquences de cette suspension pour le rétablissement potentiel des dispositions de la PACA dans notre pays? Cette suspension élimine essentiellement cette possibilité. Est-ce là une façon pour le gouvernement d'exprimer son manque d'appui à l'égard du rétablissement des dispositions de la PACA?

L'hon. Heath MacDonald: Je ne crois pas qu'il y ait un manque d'appui de la part d'AAC ou de qui que ce soit d'autre au sein du gouvernement. Je pense que nous reconnaissons certainement l'importance de cette industrie et de tous les secteurs qui s'y rattachent.

Le président: Je vous remercie.

Nous allons maintenant donner la parole à la députée Harrison pendant six minutes.

Emma Harrison (Peterborough, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de vous être joint à nous ce matin, monsieur le ministre.

Le monde évolue rapidement, et notre gouvernement réagit en conséquence. Pourriez-vous nous parler du dernier voyage du gouvernement en Chine et du type d'accès que nous avons donné à nos producteurs?

L'hon. Heath MacDonald: Les résultats du voyage en Chine se sont manifestés assez rapidement. Je pense que nous avons profité d'une occasion qui s'offrait à nous et que, grâce au leadership de notre premier ministre, nous avons pu aller de l'avant un peu plus rapidement que quiconque s'y attendait, y compris nous-mêmes. Nous étions prêts, tout comme nos industries et nos secteurs.

Je pense que nous avons certainement assisté à une diversification du commerce, mais la réintégration de ce marché était extrêmement importante pour de nombreux secteurs, notamment le canola, les fruits de mer, etc. Nous devons donc continuer à renforcer cette relation entre nos peuples.

La Chine n'est pas le pays avec lequel il est le plus facile de traiter. Nous le savons bien. C'est un marché très instable, mais nos industries et nos secteurs appuient certainement cette initiative et ils sont très reconnaissants des résultats jusqu'à présent.

Emma Harrison: Je vous remercie.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez mentionné que Financement agricole Canada fera l'objet d'examen législatifs. À quelle fréquence ces examens seront-ils effectués, et existe-t-il déjà un cadre pour leur administration?

L'hon. Heath MacDonald: À mon avis, c'est nécessaire. Toutes les sociétés d'État devraient faire l'objet d'un tel examen et cela devrait être prévu dans la loi.

L'opposition a soulevé certaines questions qui, à mon avis, pourraient être contestées avec ces secteurs au cours de ces examens législatifs. À titre de ministre, j'appuie le renforcement des activités de communication et de surveillance.

Je ne suis pas certain, monsieur le sous-ministre, s'il s'agit d'un examen quinquennal.

• (1115)

Lawrence Hanson (sous-ministre, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire): Le premier de ces examens aura lieu dans les cinq ans suivant l'entrée en vigueur de la loi, puis tous les 10 ans par la suite.

Emma Harrison: Je vous remercie.

Je vais partager mon temps avec ma collègue, Mme Dandurand.

Marianne Dandurand (Compton—Stanstead, Lib.): Je vous remercie.

Je vous remercie beaucoup, monsieur le ministre, d'être ici aujourd'hui.

Vous savez qu'on se pose actuellement de nombreuses questions sur la recherche en agriculture. Vous savez aussi qu'il y a un centre de recherche dans ma circonscription, et les gens se demandent quels types de recherches seront menés à l'avenir. Pouvez-vous nous expliquer votre vision de la recherche en agriculture pour les prochaines années?

L'hon. Heath MacDonald: Je dois aborder deux points.

Tout d'abord, je pense que le gouvernement conservateur précédent a visiblement perdu le contrôle des coûts d'exploitation de ces installations. Il y a près de 700 millions de dollars en entretien différé en suspens, et ce montant approche maintenant le milliard de dollars.

Ma vision est de faire en sorte que nous menions autant de recherche qu'auparavant. Ce ne sera pas facile. Je compatis avec les personnes touchées par ces fermetures et avec les gens qui travaillent dans ces endroits. Nous tentons autant que possible d'atténuer et de minimiser les dommages. J'ai parlé à deux ministres récemment, l'un au cours des dernières heures et l'autre au cours des 48 dernières heures, au sujet de cette question et de ce que nous pouvons faire ensemble pour faire avancer les choses. Je n'ai pas parlé au ministre du Québec, mais je vais le faire.

Ma vision est de veiller à ce que nous menions autant de recherche qu'auparavant, mais il est également important de faire participer les parties prenantes aux recherches qu'elles souhaitent nous voir mener à l'avenir.

Nous vivons dans un monde en rapide évolution. La recherche est l'un des éléments principaux dans toutes mes interventions. Dans le cadre de chaque accord commercial, chaque fois que je fais quelque chose qui concerne un autre pays, la recherche est à l'ordre du jour. Nous ne pouvons pas perdre cela de vue et à titre de ministre, j'en tiendrai toujours compte.

Je mettrai mon ministère au défi de veiller à ce que nous menions autant de recherches qu'auparavant, dans une approche peut-être plus coordonnée et plus collaborative. Jusqu'à présent, j'ai eu l'occasion de rencontrer les représentants de trois universités pour discuter de leurs solutions et de la façon dont nous pouvons intégrer certaines de nos réalisations passées et actuelles dans leurs installations. Il faudra un peu de temps pour y arriver, mais nous pensons disposer d'un an, et nous allons donc nous mettre au travail.

Marianne Dandurand: Je vous remercie beaucoup.

La semaine dernière, nous avons annoncé une série de mesures liées à l'abordabilité, surtout à l'épicerie, et de nombreuses mesures sont ciblées pour l'agriculture.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur ces investissements et sur la façon dont ils aideront nos agriculteurs et notre chaîne d'approvisionnement alimentaire?

L'hon. Heath MacDonald: Je pense que tout le monde est manifestement préoccupé par l'évolution des prix de certains produits. On entend souvent dire que ce ne sont pas nécessairement les agriculteurs qui s'enrichissent dans cette situation. Je tiens à ce que ce soit clair. À la Chambre, nous parlons constamment du coût de la vie. Beaucoup de gens pensent que les agriculteurs empochent tous les profits, mais ce n'est pas le cas. Je tiens à insister sur ce point.

Lorsque nous augmentons les activités du programme Agri-marketing, par exemple, et que nous annonçons que nous pouvons maintenant faire appel à des petites et moyennes entreprises, c'est le genre de choses qui...

Il y a aussi l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels.

Le président: Je vous remercie.

La parole est maintenant au Bloc pour six minutes.

[Français]

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Merci, monsieur le président.

Merci d'être des nôtres aujourd'hui, monsieur le ministre.

Vous avez siégé à ce comité. Vous avez participé notamment à la rédaction du rapport dans lequel vous avez défendu l'importance de la science et de l'agriculture. Aujourd'hui, nous sentons que votre ministère va à contresens en effectuant des coupes dans la recherche.

Comme vous le savez, en 2012, sous le gouvernement Harper, ma région a été touchée par la fermeture de la ferme expérimentale de Kapuskasing.

Plusieurs notes de votre ministère parlent de l'importance de mener des recherches agricoles dans les régions et de tenir compte de la diversité de chacune des régions canadiennes.

Cette semaine, j'ai demandé au sous-ministre Hanson de me dire quelles recherches avaient été menées dans le secteur de l'Abitibi—Témiscamingue durant les dernières années. J'ai le goût de vous poser la même question, parce que l'histoire nous apprend à ne pas répéter les erreurs du passé. Vous avez beau nous dire que vous allez faire mieux que les conservateurs, nous demeurons très sceptiques quant aux répercussions qu'auront les réductions dans les différents secteurs.

Comment allez-vous maintenir l'expertise locale des différentes régions malgré les coupes en science et dans la recherche? Est-ce que des approches, notamment avec les universités, ont été pensées?

• (1120)

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Oui, certainement, et j'ai eu l'occasion de visiter l'Université Laval. Hier, j'ai parlé brièvement avec le doyen de la Faculté des sciences de l'agriculture. Ce sont des discussions importantes, car je tiens à ce que les intervenants me disent eux-mêmes comment nous pouvons collaborer.

La première partie de votre question portait sur les types de recherches qui sont menées. La plupart concernent la santé des sols, mais il y en a d'autres, évidemment. À l'Université Laval, j'ai vu des projets extrêmement importants et en quelque sorte uniques dans le secteur des produits laitiers. Toutes sortes de recherches sont menées.

Je pense que le milieu universitaire canadien peut jouer un rôle important dans l'avancement de recherches scientifiques dans le secteur agricole et agroalimentaire qui profiteront à tout le monde. Je ne pense pas que nous en fassions assez. Nous collaborons un peu, mais je pense que nous avons la possibilité de créer un écosystème solide qui nous permettrait d'utiliser le milieu universitaire de manière plus avantageuse pour les agriculteurs et les éleveurs.

Il ne fait aucun doute qu'il se fait beaucoup de recherche en vase clos, que ce soit sur le fourrage ou dans l'Est et dans l'Ouest, etc. Il est important de souligner que nous voulons accroître nos activités de recherche, et non les réduire. Il s'agit sans aucun doute d'un obstacle à surmonter dans la mise en œuvre de ce processus, mais nous ferons de notre mieux avec les moyens à notre disposition. Nous nous assurerons également d'obtenir la contribution du milieu universitaire, dont j'ai rencontré de nombreux représentants hier, et des parties prenantes.

[Français]

Sébastien Lemire: Le Code d'épicerie du Canada est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2026. Or des problèmes liés à de nouvelles pratiques déloyales font déjà surface chez Loblaws, comme une nouvelle façon de calculer les frais de rejet, ou le fait de prendre plus de temps pour payer des factures, ce qui a des conséquences sur les productrices et les producteurs agricoles.

Qu'est-ce que vous allez faire pour défendre les productrices et les producteurs agricoles dans ce contexte?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Je pense que nous devons les reconnaître et les signaler à ces détaillants. Lorsque nous entendons parler de propositions qui sont envoyées aux fournisseurs et aux agriculteurs — une demande de propositions est envoyée, puis une demande de propositions est renvoyée une deuxième et troisième fois —, c'est un véritable problème. Ces grands distributeurs doivent être dénoncés publiquement.

S'il faut que le ministre de l'Agriculture ou qu'une instance supérieure s'en mêle, c'est ce que nous devrions faire. Nous devons veiller à tout mettre en œuvre pour que le processus soit équitable pour nos transformateurs, nos agriculteurs et nos éleveurs, et pour leur permettre d'obtenir un prix juste et équitable.

Il n'y a pas assez de concurrence dans notre pays, et c'est un problème. J'aimerais qu'il y ait plus de concurrence, car je pense que ce serait avantageux pour tout le monde.

[Français]

Sébastien Lemire: Si vous souhaitez passer de la parole aux actes, nous serons évidemment des alliés.

Pour ce qui est du projet de loi C-15, j'ai le goût de vous parler du projet d'Alto, qui constitue une préoccupation importante pour les productrices et les producteurs agricoles, notamment parce que le projet de TGV a de très grandes chances de passer sur des terres agricoles. En tant que ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, de quelle façon allez-vous protéger autant que possible les terres les plus fertiles du Québec et du Canada?

Je voudrais aussi reprendre une intervention de Stéphane Alary, le président de la section Outaouais-Laurentides de l'Union des producteurs agricoles. Il avait posé certaines questions, notamment pour savoir comment le producteur va pouvoir aller chercher son foin si une ligne de TGV passe sur son exploitation, puisqu'on ne

pourra pas mettre des passerelles. De quelle façon va-t-on protéger l'intégrité des terres agricoles?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: C'est une bonne question. Elle a été soulevée à la conférence où j'ai pris la parole au Québec. J'en ai parlé à maintes reprises au ministre des Transports. C'est assurément sur l'écran radar, et je vais vous donner un exemple. Dans ma province, on a construit une nouvelle autoroute qui traverse essentiellement des terres agricoles à l'Île-du-Prince-Édouard. On a donc construit des tunnels sous la route pour que divers véhicules comme des moissonneuses-batteuses et de plus gros tracteurs puissent se rendre d'un champ à l'autre sans traverser la route. Il y a des solutions. Je pense qu'ils sont conscients des enjeux, mais je vous dirai ceci: toutes les pressions exercées, quel que soit l'angle d'approche, sont bonnes. Martin Caron et moi en avons justement discuté, et nous aller garder les voies de communication ouvertes au fur et à mesure que la situation évolue.

• (1125)

[Français]

Sébastien Lemire: Merci.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant aux conservateurs pour cinq minutes.

[Français]

Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, je vous remercie d'être des nôtres aujourd'hui.

Nous ne pouvons pas passer sous silence le fait qu'au Québec, il y a la Station agronomique de l'Université Laval à Saint-Augustin-de-Desmaures, qui est spécialisée dans l'évaluation des cultivars de plantes fourragères.

Le foin est vraiment très important au Québec et au Canada. L'industrie laitière et l'industrie bovine ont besoin de ces cultivars. Les changements climatiques provoquent souvent des sécheresses, et les cultivars doivent évoluer pour être plus résistants aux sécheresses. Je pense que c'est très important, et je ne suis pas sûr que nous allons dans la bonne direction.

Est-ce que votre ministère a fait une évaluation d'impact sur les effets des coupes budgétaires sur les centres de recherche? Si oui, pouvez-vous la fournir au Comité? Si non, allez-vous en faire une?

Lawrence Hanson: Nous comprenons tout à fait l'importance de mener des recherches sur les plantes fourragères. Nous essayons simplement de regrouper nos activités. Comme l'a indiqué le ministre, la recherche va se poursuivre dans différentes régions du pays, notamment à Lethbridge, Beaverlodge, Swift Current, Kentville, Normandin et Agassiz. Notre évaluation au sein du ministère visait à déterminer où d'autres projets de recherche pourraient être menés et où...

Jacques Gourde: Merci monsieur Hanson, mais ma question était pour le ministre: y a-t-il eu, oui ou non, une évaluation d'impact sur les effets des coupes sur les centres de recherche? C'est simple. Si oui, pouvez-vous déposer l'évaluation au Comité? Si non, est-ce que vous allez en faire une?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Nous avons bien effectué une évaluation d'impact.

[Français]

Jacques Gourde: Est-ce que vous allez pouvoir la déposer au Comité pour que nous puissions nous pencher dessus?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Oui, on me dit que nous pourrions déposer une partie de notre analyse.

[Français]

Jacques Gourde: Nous allons prendre ce que vous aurez. Merci beaucoup.

Est-ce que le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a quelque chose à dire sur le mandat de Financement agricole Canada? Est-ce que le mandat de cet organisme vient du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire ou du gouverneur en conseil?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Il découle essentiellement de la Loi sur Financement agricole Canada.

Je ne suis pas certain que nous ayons quelque chose à dire à ce sujet, n'est-ce pas?

Lawrence Hanson: Non, son mandat et tout le reste sont décrits dans la Loi sur Financement agricole Canada plutôt que dans toute autre loi ministérielle.

[Français]

Jacques Gourde: Je vais revenir sur votre voyage en Chine, dont ma collègue a parlé.

Ce matin, nous avons entendu dans les médias que, la semaine prochaine, vous alliez faire une mission économique avec le ministre LeBlanc au Mexique. Ensuite, vous allez sans doute vous attaquer à l'Accord Canada—États-Unis—Mexique, ou ACEUM.

Comment voyez-vous les négociations? En prenant le temps de négocier avec tous les autres voisins, j'ai comme l'impression que vous avez donné un coup de pied dans un nid de guêpes. Quelle stratégie allez-vous adopter pour négocier l'ACEUM après avoir fait le tour de tout le monde?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Je pense que nous faisons la même chose que tous les autres pays. Nous essayons d'ouvrir de nouveaux marchés et de nous établir dans diverses régions du monde. Comme vous l'avez mentionné, c'est avec l'ANASE que le gouvernement canadien a signé son premier accord bilatéral.

Nous vendons du bœuf dans 30 ou 40 magasins Costco au Mexique. Nous espérons faire d'autres gains du côté des fruits et légumes au cours de ce voyage. Les aliments pour animaux de compagnie sont un autre filon.

Une partie de ce voyage consistera à mieux nous organiser sur le plan de la réglementation afin de disposer d'un processus numérisé clair à utiliser lorsque nous expédions des produits là-bas, quels qu'ils soient. C'est l'occasion pour nous de poursuivre la conversation, et je pense que le gouvernement mexicain est ouvert à ces discussions.

• (1130)

[Français]

Jacques Gourde: Notre pays demeure un chef de file dans l'exportation de la génétique. Agriculture et Agroalimentaire Canada va-t-il continuer de soutenir les producteurs de génétique?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Oui, tout à fait.

[Français]

Jacques Gourde: Merci.

[Traduction]

Le président: Nous allons passer aux libéraux pour cinq minutes, avec le député Paul Connors.

Paul Connors (Avalon, Lib.): Bonjour, monsieur le ministre. Je vous remercie de venir rencontrer le Comité encore une fois aujourd'hui.

Il y a une question qui m'est venue à l'esprit pendant que nous parlions de science et de recherche. Pouvez-vous me dire où se situe l'agriculture dans les recherches scientifiques menées à l'échelle du gouvernement?

L'hon. Heath MacDonald: Il y a beaucoup de services scientifiques différents, mais les recherches que nous faisons représentent plus de 50 % de notre budget, donc malgré les changements que nous sommes en train d'apporter, nous allons rester le plus grand centre scientifique en soi au pays. Nous allons continuer de tabler là-dessus.

Je pense qu'il va y avoir beaucoup de changements au cours des prochaines années en agriculture, et même après notre réunion d'aujourd'hui. Il va y avoir des changements, parce que le monde change. L'intelligence artificielle va jouer un rôle important dans la recherche agricole; c'est quelque chose que nous devons adopter et à quoi nous devons nous adapter rapidement pour le bien des agriculteurs.

Paul Connors: Je vais faire un commentaire sur un commentaire que vous avez fait. Vous avez dit que ce ne sont pas les agriculteurs qui font des profits excessifs. Je pense qu'il est très important que les gens l'entendent, parce qu'il y a bien des gens qui pensent que les agriculteurs font des profits excessifs, surtout les agriculteurs de Terre-Neuve-et-Labrador, pour lesquels j'ai travaillé pendant tant d'années. Ce n'est probablement pas à la ferme que les gens font des profits faramineux. Divers acteurs font des profits tout le long de la chaîne, et je pense qu'il est important que les gens l'entendent.

Si vous avez d'autres commentaires à formuler à ce sujet, j'aimerais les entendre, mais vous n'avez pas à me répondre non plus.

L'hon. Heath MacDonald: Les coûts ont augmenté pour les exploitations agricoles. Les terrains coûtent plus cher. Le coût des intrants a monté. Les rendements à la ferme ne sont pas nécessairement à la hauteur de ce qu'il en coûte aux agriculteurs pour l'exploiter de nos jours.

Vous avez parlé un peu de la vente au détail. Ce peut être frustrant pour quiconque prête attention au coût de détail, par rapport à ce que l'agriculteur obtient à la ferme.

Paul Connors: Merci beaucoup de ce commentaire.

J'ai lu un article intitulé « Les groupes agricoles américains lancent une campagne d'appui à l'accord commercial avec le Canada et le Mexique ». On peut y lire que « la coalition vante les avantages de l'ACEUM pour l'Amérique rurale, le principal bloc d'électeurs de Trump » et de son parti là-bas.

Avez-vous des commentaires à faire à ce sujet? Qu'entendez-vous de la part des agriculteurs américains?

L'hon. Heath MacDonald: Nos industries sont intégrées. La secrétaire Rollins l'a reconnu dans toutes les conversations que j'ai eues avec elle.

Je sais que l'opposition officielle nous a questionnés sur notre voyage au Mexique et a demandé s'il y avait des obstacles à nos négociations commerciales sur l'ACEUM. En rentrant du Mexique, je vais m'arrêter à Washington, avec une équipe de négociation, pour rencontrer la secrétaire Rollins, donc nous pourrions en discuter.

Je pense que le dialogue en personne est extrêmement important. Je pense que les États-Unis, comme vous le savez... dans cet article... D'autres lettres ont été envoyées à Washington pour souligner l'importance de la collaboration entre nos deux pays et à quel point la fin de l'ACEUM pourrait être perturbatrice pour nos deux économies. Nos voisins font énormément d'affaires avec nous. Je pense qu'ils commencent à s'en rendre compte et à le dire. C'est quelque chose que nous attendons avec impatience.

S'il y a des agriculteurs qui nous écoutent, je les invite à communiquer avec les agriculteurs américains et avoir ces conversations avec les gens qu'ils connaissent. Nous faisons beaucoup d'affaires. Il y a beaucoup d'amis entre les deux pays. Certains d'entre nous avons de la parenté aux États-Unis, et nous devons parler à nos proches tous les jours.

• (1135)

Paul Connors: Je vais terminer par un commentaire.

Cette semaine, j'ai rencontré des producteurs de mousse de tourbe. L'un d'eux, originaire de Terre-Neuve, va agrandir son entreprise de Grand Falls, il va déménager à Gander et embaucher de nouveaux employés. Il nous a dit, si je ne me trompe pas, que 80 % du marché des producteurs de mousse de tourbe du Canada se trouve aux États-Unis.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons passer au Bloc québécois avec M. Lemire pour deux minutes et demie.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

En 2023, l'Abitibi-Ouest a vécu une sécheresse mêlée à du gel hivernal et aux feux de forêt. Dans ce contexte, les programmes d'assurance ont eu énormément de difficulté à fonctionner, ce qui a forcé plusieurs fermes à vendre des animaux ou à s'endetter en achetant du foin.

Peut-on s'attendre à davantage de changements dans les programmes d'agriculture pour faire en sorte que les mécanismes seront plus adaptés et que l'argent se rendra aux producteurs agricoles?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Ce n'est vraiment pas la première fois qu'on me parle de cela. Je pense que la gestion des risques de l'entreprise va probablement être le principal sujet de discussion

dans chaque conversation sur notre cadre stratégique national. Je pense que votre question et votre observation vont occuper une place prépondérante dans toutes les discussions, dans toutes les provinces. Nous cherchons des moyens d'accélérer le versement de fonds aux agriculteurs. C'est quelque chose qui est assurément dans notre ligne de mire.

[Français]

Sébastien Lemire: La bonification du programme Agri-marketing semble miser sur l'exportation.

Je me demande à quel moment nous allons nous concentrer davantage pour rendre nos produits agricoles accessibles aux gens d'ici. Nos normes alimentaires sont parmi les meilleures au monde, et nos lois environnementales sont parmi les plus contraignantes. Or, nous importons des produits d'ailleurs et, selon moi, nous ne mangeons pas assez de produits locaux.

Au lieu d'investir dans du marketing à l'international, peut-on miser sur les circuits courts, la transformation, l'abattage en région et la réduction des frais de transport pour s'assurer que les produits locaux sont plus accessibles sur les rayonnages d'ici?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Il est certain qu'une grande partie des produits que nous importons sont des fruits et des légumes que nous ne cultivons pas ici. Les gens consomment tout le temps de la laitue... Quand on parle de coût, si la laitue vient de la Californie et qu'il y a une sécheresse en Californie...

C'est un peu comme ce qui s'est passé pour nos fermes avicoles dans la vallée du bas Fraser, en Colombie-Britannique. La même chose s'est produite. Le prix du poulet a augmenté, puis est redescendu. C'est déterminant parce que... mais vous avez certainement raison. Je pense que plus nous produirons de choses ici, au pays, et plus nous consommerons de produits locaux, le mieux nous nous porterons.

C'est clairement un de nos objectifs. Vous avez parlé d'Agri-marketing. Il y a un incitatif dans le programme Agri-marketing. Les petites et moyennes entreprises y ont désormais accès, elles aussi. Elles peuvent voir les avantages qu'il y a non seulement à exporter, mais aussi à accroître leur production nationale, ce qui pourrait les inciter à le faire encore plus. C'est une chose dont nous sommes bien conscients, en effet, nous savons que nous devons en faire plus pour produire plus de choses... chez nous.

Le président: Les conservateurs, vous avez la parole pour cinq minutes.

Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur le ministre, d'être ici aujourd'hui. Comme je l'ai déjà dit, il est toujours bon d'avoir un compatriote des Maritimes dans la salle.

Monsieur le ministre, vous savez très bien — vous l'avez confirmé devant le Comité en octobre — qu'il n'y a pas d'infestation de la gale verruqueuse de la pomme de terre à l'Île-du-Prince-Édouard. Pourtant, l'arrêté ministériel demeure en place, et les producteurs de pommes de terre de semence de l'Île-du-Prince-Édouard n'ont toujours pas accès aux principaux marchés des États-Unis. Vous avez également déclaré que 50 millions de dollars avaient été versés aux producteurs de semences, mais le Prince Edward Island Potato Board vous a écrit une lettre le 18 décembre 2025, et n'a toujours pas reçu de réponse. En fait, il n'a reçu aucune indemnité. L'ACIA a confirmé qu'elle n'avait pas le pouvoir de payer pour ces pertes.

Quand les producteurs de semences de l'Île-du-Prince-Édouard recevront-ils l'indemnisation qui leur a été promise? Quel est votre plan pour rétablir leur plein accès au marché?

Ce sont vos agriculteurs, monsieur le ministre. Ils sont très inquiets.

L'hon. Heath MacDonald: C'est extrêmement important; c'est notre culture la plus importante à l'Île-du-Prince-Édouard. Trois ministres se sont succédé depuis que ces promesses ont été faites. Depuis 2022, l'Agence canadienne d'inspection des aliments a versé plus de 18,3 millions de dollars en indemnités, dont 9,7 millions de dollars directement aux producteurs de pommes de terre de semence.

• (1140)

Richard Bragdon: Monsieur le ministre, je n'ai que peu de temps.

On leur a promis 50 millions de dollars. Plus de 60 jours se sont écoulés depuis qu'ils vous ont écrit une lettre. Ils n'ont toujours pas reçu de réponse.

L'hon. Heath MacDonald: J'essaie de vous dire à combien s'élève ce montant. Si j'ai dit 50 millions de dollars, je veux pouvoir vous donner toutes les sommes pour vous montrer qu'il y a bel et bien 50 millions de dollars.

Il y a 19,2 millions de dollars pour la stabilisation du marché de la pomme de terre, puis il y a 21,9 millions de dollars dans le PCP-SA-100 pour aider le P.E.I Potato Board dans ses efforts de diversification. Je dirai ceci: c'est sur mon écran radar et ce le sera toujours parce que c'est l'endroit où je vis tous les jours. Il y a des producteurs de pommes de terre parmi ma famille, mes amis et mes proches.

Cependant, nous sommes dans une guerre commerciale avec notre plus grand client, selon toute vraisemblance. Les transformateurs de pommes de terre de table et de toutes sortes de produits ne cessent de me répéter de ne pas sonner l'alarme trop fort tant que nous n'aurons pas vu la fin de cette guerre commerciale. Je ne voudrais pas nuire aux Fermes McCain ou Cavendish sur tout autre marché aux États-Unis en ce moment. Je pense que nous devons faire très attention à tout ce que nous faisons et disons.

Richard Bragdon: Nous devons effectivement faire très attention.

Cela a-t-il été communiqué aux producteurs de l'Île-du-Prince-Édouard?

Je sais que partout au Canada atlantique, il y a d'énormes préoccupations, parce que l'agriculture est parfois négligée, ou même oubliée dans notre région, et leurs préoccupations restent lettre morte. L'un des indicateurs les plus récents en est la fermeture du centre de

recherche agricole de Nappan, qui ne sera pas sans conséquences pour nos producteurs de bœuf, nos producteurs de fourrage et les divers producteurs des Maritimes. Cela cause beaucoup d'inquiétudes. On sait que la recherche est essentielle en agriculture. Selon des études produites par l'Association canadienne des bovins, pour chaque dollar dépensé en recherche, le rendement est de 63 \$. Le rendement du capital investi dans la recherche dans les domaines des sciences et de l'agriculture est extraordinaire.

Pourtant, le ministère de l'Agriculture semble accorder la priorité au financement de choses comme l'égalité entre les sexes dans la production de riz équitable au Vietnam, alors que je doute fort que ce soit une priorité pour les producteurs canadiens et ceux du Nouveau-Brunswick ou de l'Île-du-Prince-Édouard pour ce qui est de la façon dont l'argent des contribuables devrait être dépensé. En revanche, les installations de recherche essentielles pour l'avenir de la sécurité alimentaire au Canada sont une priorité.

L'hon. Heath MacDonald: Le programme dont vous parlez n'est pas un programme agricole.

Je peux vous dire que les activités de recherche de Nappan sur la production bovine vont se poursuivre à Swift Current et à Lethbridge. Ce qui touche la gestion de la production de fourrage et les semences se poursuivra à Truro. Les principaux postes scientifiques seront maintenus à Truro.

J'aimerais revenir à l'aspect opérationnel. C'est peut-être un peu injuste, mais je vais le dire quand même, parce que je pense que c'est important.

J'ai mentionné que nous avions un déficit d'entretien de 700 millions de dollars. Il y a des propriétés, que je ne nommerai pas, dont presque de 45 % du budget est consacré à l'entretien. Je regarde toutes les personnes assises autour de cette table, certaines ont des entreprises, d'autres ont des fermes. Vous savez bien qu'on ne peut pas réussir à arriver dans un tel contexte. Il faut que les choses changent.

Le président: Il ne vous reste que 10 secondes.

Richard Bragdon: Qui est responsable de la surveillance de ces installations? C'est votre ministère. C'est le ministre et le ministère de l'Agriculture. Cette responsabilité incombe au ministère, et non aux chercheurs qui sont en première ligne, afin de fournir de bonnes données scientifiques à nos producteurs.

Le président: Nous passons maintenant aux libéraux, pour cinq minutes.

Bienvenue à notre comité, monsieur MacDonald. Vous avez cinq minutes.

Kent MacDonald (Cardigan, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur le ministre et monsieur le sous-ministre.

Je suppose que mon collègue d'en face estime que le Canada atlantique n'est peut-être pas bien représenté par une succession de ministres de l'Agriculture de l'Île-du-Prince-Édouard. Le ministre actuel et le ministre précédent viennent tous deux de l'Île-du-Prince-Édouard.

Je tiens à assurer aux Canadiens de l'Atlantique que je suis un agriculteur actif au sein du caucus libéral et que je serai un ardent défenseur des producteurs de pommes de terre qui essaient de rétablir le marché des semences avec les États-Unis. Il y a là des questions complexes qui doivent être réglées. Je vais parler haut et fort pour tout le secteur du Canada atlantique.

Monsieur le ministre, j'aimerais parler aujourd'hui du programme du Fonds d'action à la ferme pour le climat. Je sais que certains de mes collègues conservateurs ne le tiennent pas en haute estime. C'est malheureux. J'aimerais qu'ils voient à quel point il est efficace, et je vais en parler aujourd'hui.

À l'Île-du-Prince-Édouard, le Fonds d'action à la ferme pour le climat s'applique depuis plusieurs années, comme vous le savez, monsieur le ministre. Il offre des incitatifs aux agriculteurs pour qu'ils réduisent leurs émissions. Nous avons parlé de recherche et de la réorientation nécessaire des installations de recherche au Canada. Le Fonds d'action à la ferme pour le climat est une installation de recherche à la ferme qui permet aux agriculteurs de prendre des décisions sur leur propre exploitation.

Nous observons plusieurs techniques intéressantes à l'Île-du-Prince-Édouard, en particulier la gestion de l'azote, les cultures de couverture et le pâturage en rotation. Toutes ces choses améliorent la santé de nos sols et notre productivité, et nous appuyons toujours les objectifs climatiques du Canada. Cette année, 290 exploitations agricoles ou producteurs de l'Île-du-Prince-Édouard ont reçu de l'aide du Fonds d'action à la ferme pour le climat. Ce fonds est bien administré par la P.E.I. Federation of Agriculture, un groupe de défense des agriculteurs de l'île dans tous les secteurs des produits de base.

L'autre chose à prendre en considération, c'est que depuis la création du fonds, nous avons favorisé les cultures de couverture sur 95 000 acres, la gestion de l'azote sur 68 000 acres et le pâturage avancé sur 15 700 acres. Il est maintenant question d'élargir ce programme. Une somme de 300 millions de dollars a été annoncée à l'échelle nationale. La part de l'Île-du-Prince-Édouard, qui s'élève à 12,5 millions de dollars, est modeste, mais cela fait une différence.

Je tiens à souligner quelques projets en particulier qui ont été portés à mon attention.

Monsieur le ministre, vous connaissez peut-être les fermes Mooney de St. Catherines, à l'Île-du-Prince-Édouard. Elles ont réalisé un projet de pâturage cette année, et pour les membres du Comité ici présents, je dirais qu'elles ont été en mesure de le faire en...

Ce sont des producteurs de pommes de terre, mais ils ont coopéré avec des producteurs de bœuf, et des vaches de boucherie ont été transportées sur leurs terres. Ils ont installé une clôture électrique, puis ont mis des colliers aux vaches de boucherie, semblables aux colliers qu'on peut utiliser pour garder un chien dans sa cour. Ils ont ainsi pu faire du pâturage intensif. Le gros inconvénient du pâturage intensif est la quantité de travail nécessaire pour déplacer la clôture chaque jour.

Tout cela a pu être réalisé grâce au Fonds d'action à la ferme pour le climat. Le projet a été couronné de succès, et il va donner lieu à une coopération pour approvisionner les producteurs de pommes de terre en fumier pour leurs terres. Cela permettra de renforcer et de protéger la structure des sols de ces terres.

À ma propre ferme, Pondsedge, à Little Pond, nous avons réalisé deux ou trois projets différents. Nous en avons réalisé un pour le

maïs, un projet de mise en valeur de l'azote. Quiconque pense épandre des engrais sur les terres sait qu'il est compliqué de les utiliser au bon moment et d'en assurer une bonne intégration. Nous avons eu la chance d'enregistrer des rendements plus élevés grâce à la mise en valeur de l'azote. Tout l'azote a été utilisé.

Vous connaissez la sensibilité à l'utilisation de l'azote à l'Île-du-Prince-Édouard. Quatre-vingt-dix-neuf pour cent des habitants de l'Île boivent de l'eau de source souterraine, de sorte que le lessivage des nitrates est un problème que le ministère de l'Agriculture de l'Île-du-Prince-Édouard surveille de très près.

Les cultures de couverture sont également très importantes pour l'industrie de la pomme de terre parce que notre île est entourée de vent et d'eau, et...

● (1145)

Le président: Il vous reste 30 secondes.

Kent MacDonald: ... nous ne voulons pas...

Oh. Monsieur le ministre, pouvez-vous parler de la lutte contre les changements climatiques, s'il vous plaît, s'il vous reste quelque chose à dire?

L'hon. Heath MacDonald: C'est une bonne chose d'avoir dans mon caucus un agriculteur qui est proche de moi. Nous n'avons aucun lien de parenté, soit dit en passant.

Écoutez, il y a un point parfait...

Le président: Je suis désolé, monsieur le ministre, mais il ne reste plus de temps.

Des députés: Ha, ha!

Le président: Je serai juste. Il nous reste environ 10 minutes. Nous y allons donc pour deux interventions de quatre minutes.

Vous avez la parole, pour votre rappel au Règlement.

[Français]

Jacques Gourde: Monsieur le président, j'invoque le Règlement: pourriez-vous permettre au ministre d'envoyer sa réponse par écrit, compte tenu de la longueur de la question qui vient d'être posée? Ça mériterait au moins d'avoir une réponse. Pouvez-vous donner la permission au ministre d'envoyer cette réponse?

[Traduction]

Le président: Vous pouvez en faire la demande au ministre, mais ce n'est pas un rappel au Règlement.

Il nous reste neuf minutes. Il y aura donc deux interventions de trois minutes et demie et une de deux minutes. Est-ce que cela vous convient?

M. Bonk dispose de trois minutes et demie.

Steven Bonk (Souris—Moose Mountain, PCC): Merci.

Monsieur le ministre, lorsque vous avez comparu devant notre comité au cours de l'automne, nous avons discuté de la strychnine. Je vous ai posé une question directe à ce sujet et vous m'avez donné une réponse très directe. Je vous ai demandé si vous accordiez des exemptions pour l'utilisation de la strychnine, car c'est un énorme problème dans les Prairies en ce moment. Votre propre service de communication, CBC, a dit que les spermophiles de Richardson causaient environ 800 millions de dollars de dommages par année. De nombreux groupes de producteurs et d'autres intervenants souhaitent la mise en place du programme: R.J. Sigurdson, ministre de l'Agriculture de l'Alberta; Daryl Harrison, ancien ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan; David Marit, ancien ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan; l'Association des municipalités rurales de la Saskatchewan; l'Association des producteurs agricoles de la Saskatchewan; l'Association canadienne des éleveurs de bovins; les éleveurs de bétail; et l'Association des éleveurs de bovins de la Saskatchewan. Il s'agit d'un énorme problème pour la Saskatchewan et l'Ouest canadien.

Que répondez-vous aujourd'hui?

• (1150)

L'hon. Heath MacDonald: Je maintiens ce que j'ai dit lors de la dernière réunion.

Une exemption est prévue dans les dispositions législatives. Je pense qu'il faudrait l'examiner et l'accorder. Si nous regardons de plus près ce qui se passe aux États-Unis, dans des endroits comme le Nevada, nous constatons que des critères peuvent être établis pour ce qui est de l'application. Je pense que les agriculteurs et...

Steven Bonk: Excusez-moi, monsieur le ministre.

Pourquoi l'exemption n'a-t-elle pas été accordée?

L'hon. Heath MacDonald: C'est une résolution de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, l'ARLA. Comme vous le savez, je n'ai aucun contrôle sur l'ARLA.

Je suis un défenseur — un ardent défenseur, dans certains cas —, mais je pense que d'autres discussions doivent avoir lieu. Il y a d'autres choses que nous devrions pouvoir faire. Faire une comparaison... avec d'autres pays dans le monde où l'on utilise la strychnine, et ce, de façon sécuritaire. L'application...

Steven Bonk: Vous engagez-vous à discuter avec la ministre de la Santé afin que nous puissions faire avancer les choses? Le temps presse pour les agriculteurs de l'Ouest canadien.

L'hon. Heath MacDonald: Je m'y engage.

Steven Bonk: Merci, monsieur le ministre.

Je voudrais maintenant parler un peu des centres de recherche.

J'habite tout près du centre de recherche d'Indian Head. Il s'agit de mes voisins qui bénéficient des recherches qui y sont menées.

J'aimerais porter quelques points à votre attention.

Premièrement, je sais que votre gouvernement est très préoccupé par les changements climatiques. Je dirais même qu'il en est obsédé dans certains cas. Nous avons des programmes comme le Fonds d'action à la ferme pour le climat, ou FAFC. Mon collègue vient de vous en parler. Il disait que l'on mettait en œuvre des programmes comme les cultures de couverture et le pâturage en rotation. Ce sont des pratiques que nous appliquons depuis 30, 40 ou 50 ans dans l'Ouest canadien. Ce n'est pas nouveau. Les agriculteurs n'ont pas besoin d'aide sur ce plan. Des innovations ont vu le jour à Indian

Head, grâce à Guy Lafond et Jim Halford. Nous avons créé la culture sans labour, qui a sans doute fait plus pour le climat, dans le domaine agricole, que toute autre technologie jamais mise au point. Aujourd'hui, cette technique est utilisée partout dans le monde.

Il ne faut que 3,8 millions de dollars pour maintenir le centre de recherche en activité, mais il a généré — je dirais — des milliards de dollars de valeur dans le secteur agricole. Pourquoi fermer un endroit comme le centre d'Indian Head, qui compte 140 ans d'excellence en matière de recherche?

Le président: Je vais devoir vous interrompre ici et céder la parole aux libéraux, qui disposeront de trois minutes et demie.

Allez-y, monsieur MacDonald.

Kent MacDonald: Je suis ravi d'entendre que la culture de couverture existe depuis longtemps dans l'Ouest canadien. Or, la culture sans labour existe depuis longtemps un peu partout au pays également. Les recherches se poursuivent dans les deux cas.

Monsieur le ministre, souhaitez-vous parler du programme d'adaptation au climat de l'Île-du-Prince-Édouard, du Fonds d'action à la ferme pour le climat? Vous n'avez pas eu l'occasion de le faire. Je n'ai pas l'habitude de parler trop longtemps.

Des députés: Ha, ha!

L'hon. Heath MacDonald: Le sujet brûlant ici est évidemment la science. J'ai dit qu'il fallait accroître la collaboration, décroiser la science et faire participer les intervenants de toutes les sphères, y compris du milieu universitaire. L'échange de connaissances est d'une importance capitale dans le domaine de l'agriculture et à l'échelle du pays, surtout lorsque nous sommes confrontés à des problèmes comme ceux que nous connaissons actuellement, avec les sécheresses dans certaines régions et les changements climatiques.

Depuis 2022, le Fonds d'action à la ferme pour le climat a permis de former environ 3 000 agronomes au pays. De plus, 27 000 producteurs ont participé à des activités d'échange de connaissances et d'apprentissage entre pairs. Je pense que peu de choses sont plus importantes que les programmes qui réunissent des agriculteurs, des producteurs, des cultivateurs et des scientifiques. Je ne dis pas que le fonds d'action est la panacée en la matière, mais il joue certainement un rôle essentiel en aidant les agriculteurs de l'ensemble du pays sur certains aspects. Sur d'autres aspects, son rôle est peut-être moins important.

Il faut procéder à une évaluation rigoureuse. J'espère que le cadre stratégique national fournira l'information qui aidera les personnes assises de chaque côté de cette table à formuler leurs observations et qu'il nous éclairera sur la voie à suivre.

• (1155)

Kent MacDonald: C'est une façon très positive d'envisager les choses.

Pour chaque source de financement de la recherche, il y a une échéance. Nous devons tôt ou tard trouver d'autres moyens d'être un peu plus efficaces dans la mise en œuvre des programmes que nous offrons aux producteurs.

Vous avez récemment annoncé un financement de 75 millions de dollars sur cinq ans pour la diversification du commerce. Pouvez-vous nous dire en quoi cette mesure va nous aider sur le plan de l'accès aux marchés et de la préparation de la chaîne d'approvisionnement, en particulier pour les marchés de l'ANASE, dans lesquels nous venons de nous lancer?

L'hon. Heath MacDonald: C'est un élément parmi d'autres.

Lorsque l'on discute avec des producteurs et leurs représentants, ainsi qu'avec des intervenants, le fait que le haut-commissariat du Canada ouvre un bureau dans un pays de l'ANASE et un « bureau des protéines » à Pékin... Il ne fait aucun doute que la présence du Canada sur le terrain dans ces pays est l'un des aspects les plus importants.

Pour amener ces entreprises dans les pays de l'ANASE, qu'il s'agisse des éleveurs de bovins à Singapour ou à Manille, il est extrêmement important qu'elles y retournent année après année, voire plus souvent, afin de nouer des liens. Les gouvernements ne peuvent pas tout faire. Ils peuvent ouvrir la porte, mais ils ne peuvent pas entretenir les relations sur le terrain. C'est ce dont nous avons besoin, et il nous en faut davantage.

Le président: Merci.

Il reste deux minutes pour le Bloc, puis nous aurons terminé.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

On parle beaucoup de l'achat local, évidemment, de l'achat canadien dans le contexte. Pourtant, il est de plus en plus difficile de le faire, notamment parce que l'étiquetage est un problème. Les produits sont difficiles à identifier. On l'a vu dans nos épiceries de nombreuses fois.

Selon vous, monsieur le ministre, est-ce que ce serait le temps d'entreprendre un véritable travail de fond pour améliorer l'étiquetage, pour s'assurer de la traçabilité et de l'origine réelle des produits, ainsi que pour régler les problèmes de transparence pour les consommateurs en lien avec les transformations ou l'utilisation d'OGM?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: À propos de l'étiquetage, on parle des coûts pour les producteurs, les transformateurs ou les fabricants dans certains cas. Je pense qu'il faudrait examiner l'ensemble du système pour... qu'il s'agisse d'étiquettes « acheter canadien » ou de ce que nous devons faire...

De plus, nous devons tenir compte des coûts que pourraient entraîner certaines de ces initiatives. Nous sommes manifestement confrontés à un problème d'abordabilité partout au pays. Ainsi, imposer des coûts supplémentaires à un producteur, à un fabricant ou à un transformateur se traduira par une augmentation des prix que les détaillants factureront aux consommateurs qui achèteront les produits.

Il faut examiner l'ensemble du système. Nous ne pouvons pas nous intéresser uniquement à un ou deux aspects.

Je suis d'accord avec vous dans la mesure où il faut clairement distinguer ce qui est canadien de ce qui ne l'est pas. C'est extrêmement important. Je pense que nous avons fait de grands progrès à cet égard, mais il reste évidemment fort à faire.

[Français]

Sébastien Lemire: Je vous invite à réfléchir aussi au coût que représenterait le fait de ne pas adopter l'étiquetage de traçabilité et, évidemment, aux problèmes de santé que ça peut occasionner. On sait que les données sur la traçabilité sont souvent disponibles, qu'elles sont assez accessibles. Il s'agit juste de les rendre accessibles à la population.

Merci.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

C'est ainsi que se termine la première partie de notre réunion.

Monsieur le ministre, monsieur le sous-ministre, comme toujours, je vous remercie de nous avoir accordé du temps.

Nous allons suspendre la séance pour cinq minutes.

• (1155)

(Pause)

• (1205)

Le président: [Inaudible] attendre que je vous nomme ou qu'un député vous pose directement une question.

Pour ceux qui sont sur Zoom, au bas de votre écran, vous pouvez sélectionner le canal approprié pour l'interprétation: le parquet, l'anglais ou le français. Pour ceux qui sont dans la salle, vous pouvez utiliser l'oreillette et sélectionner le canal désiré. Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le mardi 27 janvier 2026, le Comité reprend son étude de l'objet de l'article 223, section 8, du projet de loi C-15, Loi n° 1 d'exécution du budget de 2025.

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux témoins qui se joignent à nous aujourd'hui. Nous accueillons des représentants de Financement agricole Canada: Mme Justine Hendricks, présidente-directrice générale; Mme Corinna Mitchell-Beaudin, vice-présidente exécutive; et, en personne, M. Darren Baccus, vice-président exécutif.

Je vous remercie beaucoup de votre présence. Vous avez cinq minutes pour faire votre exposé, puis nous passerons aux questions.

Justine Hendricks (présidente-directrice générale, Financement agricole Canada): Bonjour.

Merci de m'avoir invitée à participer à la réunion d'aujourd'hui. Je suis très heureuse de pouvoir célébrer cette formidable industrie et les personnes extraordinaires qui contribuent à son succès.

Financement agricole Canada, ou FAC, a pour mission de soutenir l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne ainsi que les millions de Canadiens dont le gagne-pain en dépend. C'est une mission colossale. Il s'agit en effet du plus important secteur manufacturier du pays. Il emploie une personne sur neuf au Canada et représente 7 % de notre PIB.

Permettez-moi de vous donner quelques exemples du travail remarquable que nos clients accomplissent. À Elm Creek, au Manitoba, un client de Financement agricole Canada utilise des robots pour traire ses 1 300 vaches. Les vaches portent des colliers informatisés qui permettent la surveillance de leurs mouvements et de leur état de santé. Il s'agit d'une technologie de pointe.

À Guelph, en Ontario, une ferme innove dans le secteur de l'agriculture intérieure. Imaginez la différence que cela peut faire dans des régions où le temps ensoleillé et les terres agricoles se font rares.

[Français]

Il y a aussi une entreprise à Saint-Hyacinthe, au Québec, qui est l'une des principales productrices de veau en Amérique du Nord et la deuxième entreprise de transformation ovine du continent. C'est l'avenir de l'agriculture en temps réel.

[Traduction]

La demande pour nos services est très forte. Au cours des 15 dernières années, notre portefeuille a triplé pour atteindre 63 milliards de dollars. Nous sommes en voie d'atteindre 85 milliards de dollars d'ici 2030.

Au cours des trois dernières années, l'actif total a augmenté de 24 %. En outre, 85 % de nos prêts sont d'un montant inférieur ou égal à 1,5 million de dollars, ce qui correspond à environ 60 000 prêts. Cela représente de nombreuses familles canadiennes. Financement agricole Canada existe pour contribuer à leur réussite.

Prenons l'exemple de notre petite équipe à Brooks, en Alberta. L'année dernière, elle a prêté 67 millions de dollars à des producteurs de la région. En plus de soutenir nos clients, cette injection de fonds dans la collectivité a permis de soutenir 275 emplois en Alberta et 148 autres au Canada.

[Français]

En fait, l'an dernier, Financement agricole Canada a déboursé 19,9 milliards de dollars, ce qui a aidé notre industrie à ajouter 14 milliards de dollars à l'économie du pays et à soutenir presque 137 000 emplois.

[Traduction]

Je tiens à souligner que nous nous finançons par nos propres moyens, ce qui signifie que Financement agricole Canada ne reçoit pas d'argent des contribuables. En fait, chaque année, nous versons un dividende fiable à notre unique actionnaire, le gouvernement du Canada. De plus, nous réinvestissons nos gains au profit des agriculteurs et des éleveurs. Comme vous le savez, il n'y a pas de place pour l'immobilisme.

Ces dernières années, les investissements dans le secteur ont ralenti, tout comme la croissance de la productivité. Nous évoluons rapidement en améliorant nos services de prêt et d'autres services, tout en stimulant l'innovation et les investissements stratégiques. Nous simplifions notre processus de prêt afin de servir nos clients plus rapidement et plus efficacement. Nous avons repensé notre prêt Transfert afin d'aider les producteurs à planifier leur succession. Nous avons lancé l'outil IA Racine, notre assistant agricole virtuel gratuit, pour aider les agriculteurs à résoudre leurs problèmes rapidement.

Notre nouveau service, FAC Capital, propose des produits financiers flexibles et attire de façon proactive des capitaux privés vers l'industrie. Depuis 2024 seulement, FAC Capital a investi directement plus de 300 millions de dollars dans l'innovation agrotechnologique. Je tiens à être claire: chaque dollar que Financement agricole Canada investit profite en fin de compte aux agriculteurs et aux éleveurs. Notre engagement envers l'industrie s'inscrit dans le long terme.

L'année dernière, nous nous sommes engagés à investir 2 milliards de dollars d'ici 2030 pour stimuler l'innovation et la croissance de la productivité. Plus tôt cette semaine, Financement agricole Canada a réuni des investisseurs privés qui se sont engagés conjointement à investir 5 milliards de dollars supplémentaires dans le secteur d'ici 2030. On parle de 7 milliards de dollars d'ici 2030. Il s'agit du plus important engagement financier envers l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne — du moins, à ma connaissance.

• (1210)

[Français]

Tout ce sur quoi nous travaillons en ce moment vise à soutenir le succès de cette industrie et des millions de Canadiens qui contribuent à son essor. Ils ne seront pas les seuls à réussir. C'est essentiel pour le Canada.

Le Canada est un important exportateur de produits alimentaires, expédiant des produits vers plus de 190 pays. Nous travaillons d'arrache-pied pour soutenir cette industrie, alors qu'elle diversifie ses activités à l'échelle internationale.

[Traduction]

Nous savons que les enjeux pour le Canada sont aujourd'hui plus importants que jamais. Je suis ici pour vous dire que Financement agricole Canada y travaille.

Je vous remercie de votre attention. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons passer aux conservateurs pour six minutes.

Allez-y, monsieur Barlow.

John Barlow: Merci, monsieur le président.

Monsieur Baccus, madame Hendricks, je vous remercie de votre présence.

Vous avez dit que chaque dollar que gagne Financement agricole Canada profite aux agriculteurs et aux éleveurs. C'est l'engagement que vous avez formulé dans votre déclaration préliminaire. Je me permets d'en douter, madame Hendricks, puisque vous avez consacré plus de 64 millions de dollars à l'embauche de consultants externes et 5 millions de dollars à des contrats à fournisseur unique, à un moment où vous affirmiez que chaque dollar devait profiter aux agriculteurs et aux éleveurs. Parallèlement aux 64 millions de dollars qui ont été dépensés pour les services de consultants, la taille de l'équipe de direction de Financement agricole Canada a presque doublé: elle est passée de 25 à 45 membres.

Pouvez-vous présenter au Comité la description de poste de chacun des membres de l'équipe de direction et leur salaire? Pouvez-vous expliquer, en cette période de restrictions budgétaires où chaque dollar est censé profiter aux agriculteurs et aux éleveurs, pourquoi vous dépensez 64 millions de dollars pour des consultants et, en même temps, doublez la taille de l'équipe de direction? Pourquoi devez-vous faire les deux? L'équipe de direction ne fait-elle pas son travail?

Justine Hendricks: Je tiens tout d'abord à souligner que, compte tenu de la taille de notre organisation et des risques qui se complexifient de plus en plus sur le marché, il est important que Financement agricole Canada reste au fait de certains de ces risques. Bon nombre des contrats conclus visent à aider Financement agricole Canada à en gérer une partie, notamment les risques liés à la technologie et à la cybersécurité. Afin de nous assurer que nous suivons le rythme, nous avons consacré une partie de nos ressources financières à la transformation, et c'est en partie ces investissements qui ont mené à l'annonce que nous avons reçue plus tôt cette semaine.

Je tiens également à préciser que sur les 300 contrats que nous accordons chaque année pour nous aider à gérer nos activités, 98 % sont accordés sur une base concurrentielle.

Je voudrais donner la parole à notre directrice financière, Corinna Mitchell-Beaudin, qui vous expliquera comment nous avons procédé.

Allez-y, madame Mitchell-Beaudin.

John Barlow: Je n'ai pas besoin de savoir comment vous avez attribué ces contrats. Le fait est que vous avez dépensé 64 millions de dollars en contrats tout en doublant la taille de votre équipe de direction. Je suis d'avis que l'on peut faire l'un ou l'autre, mais pas les deux.

Madame Hendricks, je suis sûr que vous vous attendez à la question suivante. Lors d'un appel vidéo avec votre personnel, lorsqu'on vous a demandé quel dirigeant vous admiriez le plus, vous avez dit que c'était Fidel Castro. Vous avez dit que vous admiriez son courage, sa rage, sa ténacité et la façon dont il a toujours défendu ses valeurs. Pensez-vous qu'il est acceptable qu'une PDG d'une société d'État canadienne admire et prenne pour modèle un dictateur communiste comme Fidel Castro, qui a emprisonné des journalistes, des universitaires et des opposants politiques et qui a peut-être assassiné des dizaines de milliers de ses propres citoyens? Regrettez-vous ces commentaires?

• (1215)

Justine Hendricks: Ma mère est ma plus grande source d'inspiration. Je me suis mal exprimée lors de cette réunion.

John Barlow: J'ai du mal à croire que vous vous soyez mal exprimée lors de cette réunion, parce que vous avez eu un assez long... Je pourrais vous donner la transcription des raisons que vous avez évoquées pour expliquer pourquoi Fidel Castro était votre idole.

J'espère que vous écrirez une lettre aux employés de Financement agricole Canada pour vous excuser de ces commentaires. Fidel Castro n'est pas un leader dont vous devriez vous inspirer. D'après les dizaines de courriels et de lettres que les membres du personnel nous ont envoyés, dans lesquels ils parlent de la culture toxique au sein de votre organisme, il y a peut-être lieu de craindre que ces formes de leadership s'y soient installées.

Je vais parler d'un cas précis, encore une fois parce que vous avez dit que chaque dollar profitait aux agriculteurs et aux éleveurs. Votre organisme a accordé un prêt de 40 millions de dollars à Aspire Food, duquel vous avez récupéré 15 millions de dollars. Qu'est-il advenu des 25 millions de dollars restants? Allez-vous récupérer cet argent? Qui a approuvé cette entente? Est-ce que quelqu'un sera tenu responsable de la perte de ces 25 millions de dollars qui appartiennent à Financement agricole Canada?

Justine Hendricks: J'aimerais donner à M. Darren Baccus, qui dirige cette division, l'occasion de vous répondre au sujet d'Aspire Food.

Le président: Il vous reste une minute et demie.

Darren Baccus (vice-président exécutif, Agroalimentaire, Aliances et FAC Capital, Financement agricole Canada): Je remercie le Comité de me donner l'occasion de parler au nom de Financement agricole Canada pour l'industrie alimentaire et agricole canadienne.

Pour ce qui est de Aspire Food, comme vous l'avez dit à juste titre, nous avons récupéré 15 millions de dollars. Ce dossier est toujours ouvert, mais, en raison de renseignements confidentiels et de renseignements commerciaux de nature délicate, nous ne pouvons pas vous donner plus de détails.

Je tiens à assurer au Comité que Financement agricole Canada fait preuve de rigueur et exerce une gouvernance, tant pour ses investissements initiaux que pour la gestion des actifs des investissements, et qu'il veille à ce qu'il y ait un recouvrement maximal si ces investissements devaient traverser une période difficile.

John Barlow: Merci, monsieur Baccus.

Je trouve inquiétant que vous disiez que l'on a fait preuve de diligence raisonnable avant d'accorder ce prêt, alors que ni l'un ni l'autre d'entre vous n'assume la responsabilité pour l'approbation de ce prêt. Le fait que cette entreprise ait fait faillite en moins d'un an me montre que vous n'avez pas fait preuve de diligence raisonnable pour savoir s'il y avait bel et bien un marché pour le produit qu'Aspire fabriquait, qui est une protéine de grillon. Si vous aviez fait preuve de diligence raisonnable, je pense que vous auriez constaté qu'il n'y avait pas de marché pour ce produit.

Madame Hendricks, dans les quelques secondes qu'il me reste, je tiens à souligner qu'avant que vous n'occupiez ce poste, le gouvernement libéral a invoqué la Loi sur les mesures d'urgence. Nous avons alors demandé aux représentants de Financement agricole Canada s'ils avaient transmis des listes de noms d'agriculteurs canadiens ou de clients au gouvernement pour qu'on leur demande des comptes quant à leur participation à une manifestation pacifique ou à son financement. Ils nous ont répondu que non.

Après avoir fait des recherches supplémentaires et présenté des demandes d'accès à l'information, nous avons appris que Financement agricole Canada avait une telle liste et qu'il l'avait transmise au gouvernement libéral. A-t-on apporté des changements au mandat ou au règlement de Financement agricole Canada pour faire en sorte qu'une société d'État ne puisse fournir les renseignements confidentiels de ses clients au gouvernement? Ces membres savent-ils que leurs renseignements ont été transmis au gouvernement?

Le président: Nous passons aux libéraux pour six minutes.

Madame Dandurand, la parole est à vous.

[Français]

Marianne Dandurand: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être avec nous ici.

Madame Hendricks, franchement, je vais d'abord vous remercier de votre travail. Je représente une région dans les Cantons de l'Est avec une grosse prévalence d'agriculteurs. On me dit régulièrement à quel point on est reconnaissant du travail de vos agents sur le terrain et à quel point votre travail améliore leur situation. Je vous en remercie.

Une chose que je remarque, c'est que, dans le budget déposé à l'automne, on fait allusion à l'agriculture comme une des industries stratégiques du Canada. On donne à Financement agricole Canada davantage de moyens pour appuyer nos agriculteurs.

Pouvez-vous nous parler un peu du financement que vous avez reçu et de la façon dont vous allez appuyer l'agriculture pour que ça reste un secteur stratégique?

Justine Hendricks: J'aimerais commencer par vous faire part de la nouvelle stratégie que nous avons mise en place depuis deux ans, qui est axée sur trois piliers. Ça va répondre à votre question, à savoir comment on peut en faire plus pour un secteur qui a tellement de potentiel.

La manière dont Financement agricole Canada veut intervenir sur le marché est, premièrement, en étant audacieux, deuxièmement, en jouant notre rôle de catalyseur et, troisièmement, en nous assurant d'avoir toujours un équilibre entre le court terme et le moyen ou long terme.

Quand je parle de faire preuve d'audace, je vous dirais que c'est quand nous arrivons avec de nouveaux produits et des solutions.

En ce qui concerne votre question sur la façon d'utiliser une annonce budgétaire pour voir comment nous pouvons déployer davantage de ressources, il s'agit pour nous d'être capables de vraiment bien comprendre et de saisir quels sont les défis des agriculteurs de tout âge. Il s'agit aussi de voir comment une organisation comme Financement agricole Canada peut offrir ses fonds ou ses produits pour être capable de maximiser le succès des produits créés.

De plus, il s'agit de jouer notre rôle de catalyseur. Je peux faire allusion à l'annonce qui a été faite plus tôt cette semaine, soit la formation d'une coalition composée d'investisseurs que nous avons réunis. C'est un exemple des efforts que notre organisme est capable de faire pour rassembler des acteurs de l'industrie. Je tiens à souligner que, dans ce cas-ci, ce sont aussi des investisseurs qui n'étaient pas nécessairement engagés dans l'agriculture et l'agroalimentaire, et c'est ce qui change vraiment les choses.

Ce serait donc deux exemples montrant que nous sommes capables d'en faire plus.

• (1220)

Marianne Dandurand: Merci beaucoup.

Des agriculteurs à qui je parle régulièrement dans ma région sont ceux de la relève, des membres de la Fédération de la relève agricole du Québec, des membres du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie aussi. Nous avons beaucoup de jeunes qui veulent se lancer en agriculture, et la première chose qu'ils nous disent, c'est à quel point il est difficile pour eux d'avoir accès à du financement et d'acquiescer une ferme.

J'aimerais en savoir un peu plus sur la façon dont Financement agricole Canada peut les aider. Comment pourriez-vous les appuyer davantage à l'avenir avec l'argent qui vous a été octroyé par le gouvernement?

Justine Hendricks: Pour répondre à votre question, je vais profiter de l'occasion pour faire part au Comité d'un nouveau produit que nous avons créé, justement: il s'agit d'un prêt de transition.

Nous avons déjà dans le marché un produit de transition, mais comme les membres du Comité le savent très bien, juste la valeur des terres et le coût de production sont si élevés qu'il est difficile pour la relève d'être capable de financer ces transactions. Nous avons donc créé un produit de transition, et je vais utiliser l'analogie de l'hypothèque pour vous en parler.

Comme vous le savez, quand on contracte une hypothèque, on est jeune et c'est pour acheter sa première maison. Les premières années, souvent les 15 premières années, on paie surtout de l'intérêt avant qu'on arrive à rembourser notre capital. Avec le nouveau prêt de transition, nous avons fait l'opposé. Nous mettons le remboursement du capital en premier pour minimiser l'intérêt. Par exemple, un prêt pour acquiescer une ferme d'environ 5 millions de dollars permettrait d'économiser presque la moitié de la valeur du prêt en intérêts grâce au nouveau produit que nous venons de mettre sur le marché. Ça fait juste quelques mois, mais nous entendons déjà le marché dire que ça améliore énormément les choses.

Marianne Dandurand: Merci beaucoup. Je suis contente de l'entendre. Assurément, je vais en parler beaucoup avec les gens de ma région.

J'ai une dernière question, parce qu'il nous reste peu de temps.

Selon moi, la diversité en agriculture, c'est beaucoup la jeunesse et beaucoup les femmes aussi. Je suis très proche d'un organisme qui s'appelle Agricultrices du Québec, que vous connaissez aussi, car je sais que vous travaillez beaucoup avec les femmes en agriculture.

Nous venons de parler des jeunes. Pouvez-vous me parler de l'appui que vous accordez aux femmes en agriculture?

Justine Hendricks: Certainement.

Tout d'abord, j'aimerais mentionner au Comité que sur les 103 000 clients de Financement agricole Canada, ou FAC, environ 25 000 sont des femmes. Nous en sommes très fiers.

Je peux vous dire que notre portefeuille, si je prends le portefeuille de M. Baccus, qui est plus en investissement ici qu'en agriculture primaire, c'est environ un demi-milliard de dollars. Nous offrons certainement les bonnes solutions financières, et il y a aussi tout le volet de conseils et de soutien que nous mettons en place. Nous allons souvent aussi orchestrer des sommets à l'échelle canadienne, par province. Ainsi, chaque segment du marché peut se réunir pour dialoguer, pour apprendre l'une de l'autre. Ça nous rend très fiers d'être capables d'amener des exemples ou des expertes qui peuvent partager leur expérience. Nous le faisons non seulement du côté financier, mais aussi du côté conseil, en plus d'être capables de rassembler ces communautés tout au long de l'année.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons passer au Bloc québécois pour six minutes.

Monsieur Lemire, vous avez la parole.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

Madame Hendricks, puisque nous sommes sur le sujet, j'aimerais vous poser un peu la même question, mais sous un autre angle.

Dans le budget de 2025, à la page 57 de l'annexe 6, il y a une description des modifications à la Loi sur Financement agricole Canada, et on justifie qu'un examen législatif serait important parce qu'on dit que les exploitants agricoles sont principalement des hommes blancs plus âgés.

Pourquoi a-t-on mis ça dans le budget? Ne devrait-on pas aider les producteurs et productrices agricoles, peu importe leur âge, leur sexe, leur race, et tout ça, sans discrimination? Pourquoi a-t-il été important de préciser ça?

• (1225)

Justine Hendricks: Merci beaucoup de la question.

Ce volet du budget est un exercice du côté du ministère. Cette notion ou l'exercice réalisé, qui avait pour but de regarder quelles sont les considérations, ne nous concerne pas directement. Je ne peux donc pas partager d'opinion ou donner de conseil à cet égard.

Sébastien Lemire: Le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a justifié sa fermeture de centres de recherche par le fait que le gouvernement ne peut pas être seul à investir dans l'innovation.

Partagez-vous cette opinion? Croyez-vous que la science et la recherche doivent reposer sur les épaules des productrices et des producteurs agricoles? Quelles solutions mettez-vous de l'avant en matière de science et recherche?

Justine Hendricks: Merci beaucoup de la question.

À Financement agricole Canada, nous croyons fortement qu'il y a un lien direct entre l'investissement dans l'innovation et l'augmentation de la productivité.

Pour ce qui est de la façon dont Financement agricole Canada est capable de soutenir l'innovation, j'aimerais vous faire part d'une statistique. Si nous nous comparons à nos voisins du Sud du point de vue de l'investissement dans la technologie et l'innovation en agriculture, le ratio est de 23 pour 1. Il existe plusieurs volets à Financement agricole Canada. Nous établissons de nombreux partenariats avec des fermes d'apprentissage pour soutenir les fermiers afin qu'ils soient capables de venir ensemble ou que nous soyons capables de tester les nouvelles technologies.

Nous allons parfois aussi travailler avec des organisations de recherche pour essayer de faire avancer et d'accélérer les recherches et les technologies. Nous nous voyons vraiment comme un catalyseur à cet égard, en étant capables d'équilibrer cette innovation et la façon dont notre organisation peut soutenir l'innovation, qui est liée directement à une augmentation de la productivité, et c'est ce que nous essayons d'aller chercher.

Sébastien Lemire: J'allais effectivement citer votre analyse, qui démontre qu'il y a 23 fois plus d'investissement dans le capital de risque aux États-Unis. Pour nous, par rapport à leur population, c'est 8,5 fois. Il y a donc un impact majeur.

Comment votre financement ou vos interventions pourront-ils aider à connaître les éléments qui touchent la diversité des conditions agricoles partout au Canada?

Justine Hendricks: Étant une organisation nationale, lorsque nous prenons des décisions, à savoir où on doit faire ces investissements, nous regardons la situation d'un point de vue national.

Je vous dirais qu'un de nos avantages — et c'est un peu en lien avec deux volets de notre stratégie — est que nous croyons que nous pouvons vraiment jouer un rôle de catalyseur et que nous pouvons aussi renforcer la résilience. Nous sommes en mesure de rassembler l'écosystème et d'avoir une vue d'ensemble sur ce dernier.

Vous allez souvent m'entendre dire que, parfois, on ne sait pas ce qui se passe en Colombie-Britannique. Est-ce que les gens de la province du Québec sont au courant de la recherche qui se fait?

Nous nous donnons vraiment cette responsabilité de rassembler les chercheurs. Si on regarde à l'échelle canadienne, nous pouvons accélérer deux fois plus notre innovation. C'est ainsi que nous allons changer la donne.

Sébastien Lemire: Vous venez de signer une entente avec 20 firmes d'investissement pour investir 5 milliards de dollars en agriculture agroalimentaire.

Comment ces sommes vont-elles servir non seulement à assurer la relève agricole et le développement de services et d'infrastructures en région rurale, mais aussi à consolider la place des grands joueurs qui deviennent de plus en plus gros?

Justine Hendricks: J'aimerais profiter de l'occasion pour vous mentionner que plus de 90 % du portefeuille de 63 milliards de dollars de Financement agricole Canada est destiné à de petites et moyennes entreprises. Je vous dirais qu'environ 60 % de notre portefeuille est consacré à l'octroi de prêts de moins de 200 000 \$.

Je suis ici pour vous dire qu'à Financement agricole Canada, nous sommes là d'abord et avant tout pour les communautés rurales et pour les petits producteurs. Pour travailler avec ces coalitions, l'important, c'est d'être capable de mettre dans les mains de ces producteurs les meilleures technologies possibles. Comment peut-on y arriver? C'est en s'assurant de pouvoir tester les technologies avec l'aide de gens qui savent comment le faire au quotidien. Plus nous sommes capables de mettre rapidement entre les mains de nos producteurs la fine pointe des technologies, plus nous serons alors capables d'avoir une influence sur l'augmentation de notre productivité à l'échelle canadienne.

Notre objectif n'est pas de nous concentrer sur les gros producteurs, mais au contraire de nous assurer que tous les acteurs dans le secteur sont capables d'avoir les meilleures technologies possibles pour être capables d'innover le plus rapidement possible.

• (1230)

Sébastien Lemire: J'aimerais savoir comment Financement agricole Canada définit la ruralité. Il y a quelque chose que je trouve très frustrant du côté d'Ottawa, c'est que nous avons souvent l'impression que l'argent s'en va dans les grands centres et moins en ruralité. C'est une question que j'aime poser.

En ce qui concerne le Fonds AgriEsprit, vous avez quand même une certaine définition qui est intéressante: grosso modo, on parle de collectivités de 50 000 personnes et moins. Pouvez-vous nous transmettre, peut-être par écrit, votre définition de la ruralité?

Justine Hendricks: Oui, mais j'aimerais juste rapidement...

[Traduction]

Le président: Je suis désolé, mais je dois vous arrêter ici.

Nous passons maintenant aux conservateurs pour cinq minutes.

Monsieur Gourde, la parole est à vous.

[Français]

Jacques Gourde: Merci, monsieur le président.

Madame Hendricks, je vous remercie d'être ici aujourd'hui. J'ai regardé votre curriculum vitae, et il est vraiment très impressionnant. Vous avez travaillé pendant 17 ans à Exportation et Développement Canada et 7 ans à la Banque Royale. Vous êtes titulaire d'une maîtrise en administration et vous détenez un baccalauréat en industrie urbaine.

D'où vient votre passion pour l'agriculture?

Vous avez été sélectionnée, mais est-ce que vous aviez posé votre candidature à cette nomination, ou est-ce qu'on a été vous chercher pour être présidente-directrice générale de Financement agricole Canada?

Justine Hendricks: Merci de la question.

Oui, j'ai posé ma candidature pour ce poste.

Si je comprends bien votre question, vous m'avez demandé d'où vient ma passion. En fait, toute ma carrière est définie par, d'abord et avant tout, une passion pour le client. Vous me ramenez un peu à ma jeunesse. Je vous dirais que mon affinité pour l'agriculture et le secteur agroalimentaire vient du fait que je suis la fille d'une diététiste qui faisait partie des premières diplômées dans ce domaine au Québec, et j'en suis très fière. La nourriture a toujours joué un rôle primordial chez nous.

Jacques Gourde: On voit que vous avez beaucoup voyagé. Vous avez beaucoup voyagé au Canada, sans doute pour rencontrer des agriculteurs, mais aussi à l'étranger, notamment en Colombie, en Allemagne, en France, à Singapour.

Êtes-vous allée visiter les centres de recherche là-bas? Au Canada, les centres de recherche vont devenir très rares. J'espère que vous avez profité de ces voyages pour voir ce qui se passe dans l'agriculture. Quel était l'objectif de tous ces voyages?

Vous êtes presque sur le podium du Canada pour ce qui est de ces dépenses, qu'il faudrait justifier. Vous êtes la quatrième; encore un petit peu plus et vous allez recevoir une médaille.

Justine Hendricks: J'aimerais fournir ma réponse en deux volets.

Au sujet des voyages que je fais ici au pays, nous avons 103 succursales réparties partout au Canada. En moyenne, je fais plus de 100 rencontres par mois. Plus de 55 % de ces rencontres sont virtuelles. Quant au choix des rencontres en personne, j'accorde la priorité aux clients et aux parties prenantes.

J'aimerais faire le lien, justement, avec l'annonce que nous avons reçue, il y a quelques jours. C'est en allant chez les gens que nous sommes capables de bien saisir ce qui se passe chez eux, pour ensuite être capables de répondre aux attentes de l'industrie.

Les voyages à l'international ont eu lieu pour bien comprendre quelles sont les occasions qui se présentent. De plus, nous sommes invités à faire des conférences pour partager les bienfaits de l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne. Permettez-moi de dire que c'est un honneur d'être capable d'amener cette histoire à l'échelle internationale, de laquelle vont souvent découler de nouvelles possibilités pour les gens de notre secteur.

Jacques Gourde: Merci, madame Hendricks.

J'ai une question pour la banquière, maintenant.

Agriculture Canada a le Programme de paiements anticipés, le PPA, qui offre des liquidités à court terme, comme une marge de crédit. Financement agricole Canada a des produits similaires.

Avez-vous déjà pensé à associer votre organisation au ministère de l'Agriculture pour offrir ce produit, mais de façon plus universelle? Ce produit demande des partages de garantie avec d'autres créanciers. Beaucoup d'agriculteurs au Canada, une grande majorité de fermes, ne peuvent pas présenter de demande au PPA parce qu'ils doivent céder des garanties à court terme sur leur entreprise pour avoir accès au programme. Si c'était dans la même organisation, le Programme serait plus universel. Avez-vous étudié cette possibilité?

Justine Hendricks: La réponse rapide à la question de savoir si nous avons étudié cette question précise est non. Par contre, je vous dirais que nous sommes toujours ouverts à la possibilité d'étudier les meilleures façons d'innover pour être capables de faciliter les choses. Je vous remercie de soulever cette possibilité, mais nous n'avons pas d'étude à l'interne à ce sujet.

● (1235)

Jacques Gourde: J'ai une autre petite question pour la banquière.

Financement agricole Canada a de la difficulté à percer au Québec. Ça va bien dans les autres provinces, mais au Québec, vous avez vraiment de la difficulté. Vous avez une part minime du marché du prêt agricole. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi c'est le cas?

Justine Hendricks: Vous avez certainement droit à votre point de vue là-dessus.

Nous sommes très fiers de notre portefeuille de plus de 6 milliards de dollars au Québec. C'est au-dessus de 13 000 clients et 13 bureaux qui desservent le secteur de l'agriculture primaire et de l'agroalimentaire. C'est un portefeuille qui est en pleine croissance.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant aux libéraux.

Madame Harrison, vous avez la parole.

Emma Harrison: J'aimerais commencer par vous remercier de votre engagement envers l'agriculture et de l'exemple que vous donnez à la prochaine génération de femmes qui aimeraient travailler dans ce domaine. Merci beaucoup de représenter les femmes.

Emma Harrison: Ma collègue a parlé brièvement de la relève agricole. Nous parlons beaucoup de ce dont les producteurs ont besoin maintenant, et, évidemment, des menaces auxquelles nous sommes confrontés et des difficultés attribuables aux changements climatiques, aux droits de douane et aux nouveaux liens que nous établissons dans le monde.

Pourriez-vous nous parler un peu plus de l'importance de la planification à long terme pour la relève agricole et des mesures de soutien que votre organisme a élaborées ou élaborera pour venir en aide à cette relève?

Justine Hendricks: Si vous me le permettez, je vais répondre à la question en commençant en quelque sorte par la fin, mais je vais y répondre.

Lorsque nous sondons nos clients, nous constatons qu'ils ont deux priorités. La première a trait à la rapidité, et la deuxième a trait aux conseils et aux renseignements. Pour mieux comprendre — pour répondre à votre question —, nous nous sommes tournés vers l'avenir. À Financement agricole Canada, nous travaillons avec une jeune femme qui s'appelle Sarah. Elle a grandi sur une ferme et a décidé d'aller étudier au collège Olds. À son jeune âge, elle se dit que ce serait fantastique si elle pouvait un jour être propriétaire d'une ferme. Or, elle n'est pas certaine de pouvoir y arriver.

Ce que j'essaie de vous dire, c'est que nous voulons commencer à travailler avec Sarah dès qu'elle sera au collège Olds afin que, en dépit de parcours, nous puissions lui apporter notre soutien, que ce soit par le biais de la formation ou en démystifiant les questions financières ou en l'aidant à ce chapitre pour qu'elle s'y retrouve. Nous voulons aussi l'accompagner tout au long de son parcours pour mieux comprendre quels produits et services peuvent l'aider à prendre la relève de sa mère et de son père.

C'est ainsi que nous envisageons le parcours d'un jeune agriculteur. La bonne chose à faire, c'est d'intervenir plus tôt pendant ces moments clés du parcours. Ainsi, Sarah pourra réfléchir à la situation, en constater le potentiel et faire ce qui s'impose pour atteindre ses objectifs.

Voilà ce qui définit notre approche à long terme. Nous voulons commencer à aider nos clients plus tôt. Lorsque les choses ne vont pas très bien, notre personnel s'occupe rapidement du client, et va sur le terrain pour bien comprendre quel est le problème et trouver une solution adaptée à ce client, à ce moment-là. Cela témoigne de l'engagement de tous les employés de Financement agricole Canada. Nous avons donc une approche à deux volets.

Emma Harrison: Je suis agricultrice et je me considère extrêmement chanceuse d'avoir pu prendre la relève de mes parents. Je pense que nous devons continuer de nous concentrer sur les personnes qui ne grandissent peut-être pas dans le secteur agricole et sur les leçons que l'on apprend en grandissant. Il y a tellement de jeunes qui s'intéressent à l'agriculture, mais il est difficile d'emprunter cette voie, alors je vous remercie de vos efforts.

Dans le document de Financement agricole Canada qui décrit l'engagement de l'organisme envers les priorités liées au mandat du gouvernement du Canada, on apprend que la troisième priorité consiste à réduire les coûts pour les Canadiens et à les aider à améliorer leur sort. Pourriez-vous nous dire comment votre organisme contribue à la réalisation de cette priorité extrêmement importante pour les Canadiens d'un océan à l'autre?

Justine Hendricks: Financement agricole Canada peut contribuer à ces efforts en soutenant l'investissement dans l'innovation. Plus nous pourrions innover et réduire les coûts de production, plus ces économies pourront se répercuter sur les Canadiens partout au pays. Notre économiste en chef n'est pas ici avec nous aujourd'hui, mais il dirait certainement qu'un organisme comme le nôtre peut avoir une influence à cet égard.

• (1240)

Emma Harrison: Merci.

Parlant d'innovation, plus tôt cette semaine, le *Western Producer* a publié un article intitulé « Artificial intelligence called future of agriculture ». Pouvez-vous nous parler du rôle que l'intelligence artificielle pourrait jouer dans l'avenir de l'agriculture et nous dire si

Financement agricole Canada est bien outillé pour faire face à ce virage?

Justine Hendricks: Vous me donnez l'occasion de parler de l'une de nos innovations préférées: l'outil d'intelligence artificielle Racine. Nous avons créé un robot d'IA générative pour combler les lacunes que nous avons constatées sur le marché et répondre aux commentaires de l'industrie et des agriculteurs. Cet outil permet aux agriculteurs d'obtenir des réponses à leurs questions, peu importe s'il est tard le soir ou s'ils se trouvent au milieu d'un champ.

L'outil d'IA Racine a été lancé il y a environ six mois, et, d'un mois à l'autre, il devient de plus en plus rapide. On nous a dit qu'il apporte une valeur ajoutée. Il s'agit d'un service gratuit que Financement agricole Canada a lancé sur le marché. Nous envisageons également de nous associer à différentes provinces pour voir comment nous pouvons prendre de l'expansion et fournir des données clés au bon moment à nos clients partout au pays.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant au Bloc pour deux minutes et demie.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

Madame Hendricks, dans votre rapport annuel, il est écrit que vous avez 8,7 milliards de dollars en bénéfices non répartis. C'est quand même une somme très importante. Vous avez versé une somme de 690 millions de dollars en dividendes à Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Quels sont vos plans relativement à ces bénéfices non répartis, surtout qu'on sait à quel point nos productrices et nos producteurs agricoles en arrachent?

Justine Hendricks: Étant donné que nous sommes une institution financière, ces bénéfices peuvent être utilisés pour assurer de futurs investissements, par exemple, si nous devons mettre à jour certains de nos systèmes, le système de trésorerie ou des systèmes en matière de cybersécurité.

Mme Mitchell-Beaudin, notre dirigeante financière, est à la tête de ce département. Chaque année, nous faisons un exercice pour vraiment déterminer la meilleure façon d'investir ces bénéfices. De plus, il est important pour une organisation de la grosseur de Financement agricole Canada de ne pas juste rester à la fine pointe de la technologie, mais de regarder vers l'avenir pour être capable d'investir aujourd'hui afin d'accélérer la croissance.

Comme nous l'avons mentionné, une institution financière a énormément de systèmes. Il y a la gestion des risques. Il y a aussi l'importance de la technologie et de la cybersécurité. C'est cet équilibre que nous étudions chaque année pour nous assurer d'avoir le meilleur équilibre pour réinvestir dans l'organisation, afin de garder nos atouts et nos avantages sur le marché.

Sébastien Lemire: Merci.

On parle énormément de mieux soutenir nos productrices et producteurs agricoles, qui font face aux changements climatiques. Effectivement, comme nous venons de le mentionner, il y a des programmes de stabilisation du revenu, notamment. On parle énormément de concentration dans les secteurs de la transformation ou même des détaillants.

Quel rôle pouvez-vous jouer afin de créer plus de concurrence entre les différents secteurs où celle-ci est moins présente?

Justine Hendricks: Permettez-moi de vous demander une précision: parlez-vous de créer de la concurrence à l'intérieur même du secteur?

Sébastien Lemire: Évidemment, pour être en mesure d'avoir des prix qui sont plus avantageux pour les consommateurs, ça prend plus de concurrents. On sait à quel point ça a des conséquences, particulièrement dans les chaînes d'épicerie. Comment peut-on augmenter la concurrence entre les entreprises?

[Traduction]

Le président: Veuillez répondre brièvement.

[Français]

Justine Hendricks: Si on investit dans des innovations, on peut soutenir la commercialisation de nouvelles idées, et ça va créer de nouvelles compagnies qui vont créer de la concurrence.

Sébastien Lemire: Merci.

[Traduction]

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à M. Epp, pour cinq minutes.

Dave Epp: Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de comparaître.

Bon nombre d'entre nous autour de cette table ont une expérience vécue. J'ai eu l'honneur et le privilège de présider un comité de gouvernance et de ressources humaines et le comité des finances et de la vérification d'une agence agricole du secteur public. Comme vous le savez, dans le domaine de la gouvernance publique, l'apparence de conflits d'intérêts est tout aussi dommageable que les conflits d'intérêts réels, en particulier lorsque la surveillance de la conduite des dirigeants est en cause.

Mon collègue vous a posé des questions au sujet de vos déplacements. Ce qui n'a pas été mentionné, c'est qu'il s'agissait de 460 000 \$ pour vos déplacements... pendant votre mandat... la même chose que les trois ministres de l'Agriculture au cours de la même période.

J'aimerais commencer par les enquêtes concernant la direction, les allégations de musellement des dissidents internes et les décisions qui ont une incidence sur la crédibilité du conseil d'administration.

En ce qui concerne la gouvernance du conseil d'administration de Financement agricole Canada, quels mécanismes sont en place pour assurer une surveillance indépendante du PDG?

• (1245)

Justine Hendricks: J'aimerais demander à Mme Mitchell-Beaudin de parler de notre cadre de gouvernance pour répondre à cette question.

Corinna Mitchell-Beaudin (vice-présidente exécutive, Finances, Financement agricole Canada): Bonjour à tous.

Je tiens d'abord à m'excuser de ne pas être là en personne. Je me suis blessée et je ne suis pas en mesure de voyager. Je me joins donc à vous depuis Regina, où se trouve le siège social de Financement agricole Canada.

Financement agricole Canada possède un modèle de gouvernance qui comprend un comité des ressources humaines qui supervise les objectifs annuels et le rendement du PDG. Nous avons un

comité de gouvernance qui veille à ce que le rendement des différents comités, dont le comité d'audit et celui de la gestion du risque, soit à la hauteur des normes de l'industrie. Le conseil d'administration examine les pratiques de gestion et les chartes des divers comités pour s'assurer qu'elles sont conformes aux normes de l'industrie pour une organisation de notre taille.

Dave Epp: Mon temps est limité. À quelle fréquence le conseil d'administration se réunit-il à huis clos sans le PDG?

Justine Hendricks: À chaque réunion du conseil, nous réservons du temps pour nous réunir à huis clos sans le PDG.

Dave Epp: Alors est-ce que cela s'est produit très récemment?

Justine Hendricks: Oui.

Dave Epp: Votre collègue a parlé des comités de gouvernance et des ressources humaines. Pendant combien de temps avez-vous été à la fois PDG et dirigeante principale des ressources humaines?

Justine Hendricks: Je l'ai été pendant près de deux ans.

Dave Epp: Comment a-t-on obtenu l'approbation du conseil pour ce double rôle?

Justine Hendricks: Comme ma collègue Mme Mitchell-Beaudin l'a indiqué, chaque année, tous les comités du conseil d'administration exécutent leur propre mandat. Les différents mandats sont assortis de plans de travail précisant les tâches à effectuer. Les questions relatives aux ressources humaines au sein de l'organisation sont présentées au comité des ressources humaines qui présente à son tour à l'ensemble du conseil d'administration ses recommandations au sujet des éléments qui nécessitent un vote de sa part.

Dave Epp: Ces recommandations ne seraient-elles pas passées par votre bureau, en tant que dirigeante principale des ressources humaines, avant d'être présentées au conseil d'administration?

Justine Hendricks: Oui. En tant que dirigeante principale des ressources humaines, j'étais responsable, parmi les membres de l'équipe de direction, du comité du conseil relatif aux ressources humaines. Je travaillais avec le président de ce comité pour déterminer les points à inscrire à l'ordre du jour.

Pour que ce soit clair, chaque année, le conseil d'administration approuve un plan de travail au sujet des principaux points à soulever, et ce plan est surveillé de près.

Dave Epp: Comment le conflit d'intérêts évident — les préoccupations internes au sujet des activités de la PDG — était-il atténué lorsque vous occupiez ces deux rôles?

Justine Hendricks: S'ils ont des préoccupations, les membres du personnel ont des processus à leur disposition, que ce soit... directement à un cadre ou au PDG. La fonction publique peut également se prévaloir d'un processus indépendant. En cas de plainte, notre agent interne d'éthique et de vérification de la conformité intervient et s'occuperait de manière indépendante de toute enquête à cet égard.

Dave Epp: Cet agent interne ne relèverait-il pas de vous?

Justine Hendricks: C'est...

Dave Epp: Est-ce que les employés pourraient passer par ce bureau et s'adresser directement au conseil d'administration?

Justine Hendricks: Oui. Cet employé ne relève pas de moi.

De plus, chaque année, Financement agricole Canada publie un rapport sur toutes les enquêtes menées en vertu de la Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons passer aux libéraux pour cinq minutes.

Madame Chatel, vous avez la parole.

[Français]

Sophie Chatel (Pontiac—Kitigan Zibi, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame Hendricks, je ne peux pas résister. Pendant que mes collègues s'amusent à parler de cricket et de voyages, j'aimerais revenir sur les défis extraordinaires auxquels nous faisons face, cette crise propulsée par une administration Trump qui menace notre économie.

Comme notre premier ministre l'a dit à Davos, un pays qui ne se nourrit pas a très peu d'options. Ce gouvernement, qui est sérieux soit dit en passant, traite de problèmes très importants, comme assurer la résilience du secteur agricole et agroalimentaire.

Dans ce contexte, j'aimerais revenir sur un point que vous avez mentionné tout à l'heure, soit l'annonce d'un investissement de 5 milliards de dollars. Comme vous l'avez dit, c'est avec une coalition d'investisseurs, mais pour notre secteur agroalimentaire et agricole. Comment pouvons-nous prendre ce levier et réaliser le plein potentiel économique du secteur, à un moment où nous en avons le plus besoin?

• (1250)

Justine Hendricks: J'aimerais commencer par répéter au Comité que cet investissement de 5 milliards de dollars et le financement de 2 milliards de dollars de Financement agricole Canada annoncé il y a environ six mois représentent un total de 7 milliards de dollars. Je vous dirais que c'est probablement le plus gros engagement envers le secteur que j'ai vu de toute ma vie, ou certainement des dernières décennies.

De plus, il est super important de mentionner le fait que des investisseurs qui ne sont pas complètement engagés dans l'agriculture et l'agroalimentaire nous donnent le signal qu'ils veulent participer. Ça, c'est majeur, et nous en sommes vraiment ravis. À Financement agricole Canada, nous disons souvent que l'agriculture et l'agroalimentaire ont besoin de nous tous.

Depuis que nous avons commencé la ligne d'affaires dirigée par M. Baccus en lien avec ces investissements, un de nos objectifs est de nous demander si chacun des dollars que notre organisme investit nous permet d'attirer du capital additionnel, et de trouver la façon d'y répondre. Le ratio que nous avons en ce moment est de 1 pour 3: pour chaque dollar que nous investissons, nous sommes capables d'aller chercher des capitaux additionnels de trois dollars. Si vous prenez le total de 7 milliards de dollars de tantôt, imaginez le potentiel que ça peut représenter.

Comme vous le savez, un succès en amène d'autres, et ce n'est que le début. Je peux quand même dire au Comité que, depuis l'annonce faite plus tôt cette semaine, je crois que le téléphone de M. Baccus n'arrête pas de sonner. C'est exactement ce que nous désirons, parce que ça va au-delà de cette coalition des différents organismes, y compris des fonds de retraite, qui nous appellent pour savoir ce qui se passe dans notre beau secteur et pour en savoir plus. Selon nous, c'est vraiment un signe positif.

Sophie Chatel: Pouvez-vous nous dire de quelle façon ça va bénéficier à nos producteurs, concrètement?

Justine Hendricks: C'est un peu le thème de la discussion aujourd'hui. Concrètement, on parle d'investir dans l'innovation, d'appuyer la prochaine génération, d'appuyer les femmes qui sont intéressées ou qui veulent faire croître leur entreprise. Tous ces segments sont importants pour assurer le succès.

À Financement agricole Canada, nous regardons vraiment le secteur du point de vue de cette chaîne de valeur, de la semence jusqu'à la transformation. Dans chaque volet de cette chaîne de valeur, si on peut fournir des conseils, injecter du capital, si on peut former des coalitions et rassembler les gens, c'est la chaîne de valeur en entier qui va en bénéficier.

Comme je l'ai mentionné, notre portefeuille de clients est composé en grande partie de petites et moyennes entreprises. Je peux vous assurer que nos 1 100 employés à l'échelle canadienne se feront un grand plaisir d'aller voir comment ils peuvent appuyer tous nos producteurs.

Sophie Chatel: C'est une nouvelle absolument fantastique.

Ce comité mène aussi une étude sur la science et la technologie. Nous vous avons invités, d'ailleurs. Parlez-nous davantage des investissements que vous faites dans la technologie, parce que nous avons un problème de productivité dans le secteur. Comment votre organisme peut-il soutenir cette innovation à la ferme et dans le secteur agroalimentaire pour réaliser ce potentiel, justement?

[Traduction]

Le président: Il vous reste 30 secondes.

[Français]

Justine Hendricks: J'aimerais vous dire qu'un des partenariats que nous croyons être super importants est avec les accélérateurs ou les incubateurs. Par exemple, la Zone Agtech, au Québec, va rassembler de jeunes entrepreneurs qui sont en train de développer une technologie. Ensuite, si Financement agricole Canada peut aider ou faciliter la validation de cette technologie auprès des gens qui en ont le plus besoin, c'est ainsi que nous aurons vraiment une incidence.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

J'aimerais remercier nos témoins de s'être joints à nous aujourd'hui. Nous vous remercions de votre temps.

Chers collègues, il reste un point sur lequel nous devons nous pencher. C'est au sujet de la conclusion de notre étude concernant l'objet de l'article 223 du projet de loi C-15. Nous avons entendu les témoins, et je crois comprendre qu'il n'y a pas de recommandations. Le greffier et moi-même rédigerions une lettre pour répondre au président du Comité et lui dire que nous n'avons pas de commentaires. Est-ce que cela vous convient?

• (1255)

John Barlow: Nous n'avons pas d'amendements.

Le président: Il n'y a pas d'amendements. Est-ce que cela vous convient? D'accord. C'est tout.

Plaît-il au Comité de lever la séance?

Des députés: D'accord.

Le président: Merci. La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>